



Fonds communs de placement GENUS Capital Management

Q1 2023

1er janvier - 31 mars

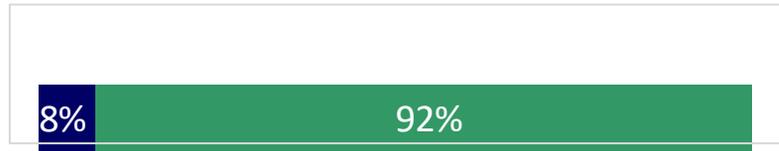
Rapport sur le vote par procuration

Faits marquants du vote par procuration T1 2023

Réunions

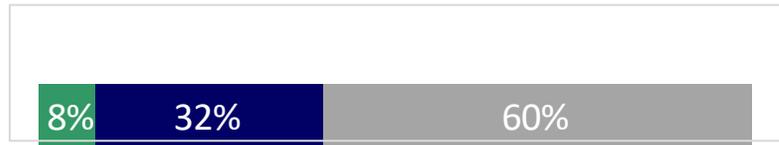
Type

Annuel	23
Spécial	2
Mélange	0
Total	25



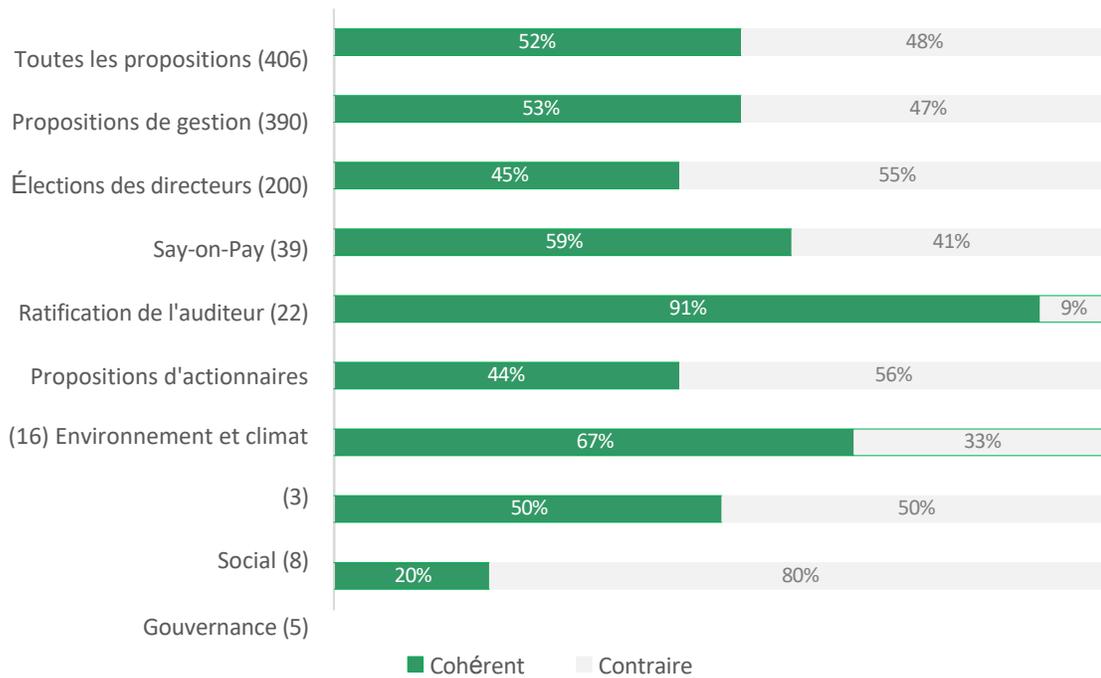
Compétence

Canada	2
États-Unis	8
Autres	15
Total	25



Propositions

Votes conformes / contraires votes recommandés par la direction



RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Chugai Pharmaceutical Co. Ltd (4519)	DATE DE RÉUNION 2023-03-30 ,
PAYS Japon	DATE D'ENREGISTREMENT 2022-12-31
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES J06930101

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTAGE DES STOCKS
000442088	Fonds Genus Global Alpha	47100
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	51100
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	51400

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓
02.01	Élire Fumio Tateishi	✓	✓
02.02	Élire Hideo Teramoto	✓	✓
02.03	Élire Christoph Franz	✓	✗
02.04	Élire James H. Sabry	✓	✗
02.05	Élire Teresa A. Graham	✓	✗
03.01	Élire Shigehiro Yamada	✓	✗
03.02	Élire Yumiko Waseda	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Affectation des bénéfices/dividendes

CONSEIL	POLITIQUE
✓	✓

Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.01

Élire Fumio Tateishi

CONSEIL	POLITIQUE
✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un conseil des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Hideo Teramoto	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Christoph Franz	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des commissaires aux comptes. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire James H. Sabry	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Comme le prévoit la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est cadre dirigeant de Roche Holding Ltd, qui détient directement environ 61,13 % des actions ordinaires en circulation de la société.

Vote enregistré

POINT 02.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Teresa A. Graham	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est le directeur général en exercice de Roche, qui détient directement environ 61,13 % des actions ordinaires en circulation de la société.

Vote enregistré

POINT 03.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Shigehiro Yamada	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Yumiko Waseda	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce premier candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Banco Santander SA (SAN \ STD)	DATE DE RÉUNION 2023-03-30 ,
PAYS Espagne	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-13
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES E19790109

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442088

Fonds Genus Global Alpha

113

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Comptes annuels et rapports des administrateurs.	✓	✓
01.02	État consolidé des informations non financières pour 2022, qui fait partie du rapport consolidé des administrateurs.	✓	✓
01.03	Gestion d'entreprise pour 2022.	✓	✓
02	Application des résultats obtenus au cours de l'année 2022.	✓	✓
03.01	Fixation du nombre d'administrateurs.	✓	✓
03.02	Ratification de la nomination et de la réélection de Héctor Blas Grisi Checa.	✓	✓
03.03	Ratification de la nomination et de la réélection de Glenn Hogan Hutchins.	✓	✗
03.04	Réélection de Pamela Ann Walkden.	✓	✓
03.05	Réélection d'Ana Patricia Botín-Sanz de Sautuola y O'Shea.	✓	✗
03.06	Réélection de Sol Daurella Comadrán.	✓	✗
03.07	Réélection de Gina Lorenza Díez Barroso Azcárraga.	✓	✗
03.08	Réélection de Homaira Akbari.	✓	✓
04	Réélection de l'auditeur externe pour l'exercice 2023.	✓	✓
05.01	Réduction du capital social pour un montant maximum de 757 225 978,50 euros, par l'annulation d'un maximum de 1 514 451 957 actions propres. Délégation de pouvoirs.	✓	✓
05.02	Réduction du capital social pour un montant maximum de 822.699.750,50 euros, par l'annulation d'un maximum de 1.645.399.501 actions propres. Délégation de pouvoirs.	✓	✓
05.03	Autorisation pour la Banque et ses filiales de pouvoir acquérir des actions propres.	✓	✓
05.04	Délégation au conseil d'administration du pouvoir d'émettre des titres convertibles en actions de la Banque dans un délai de 5 ans et dans la limite d'un plafond global de 1,5 milliard d'euros. La limite d'émission est fixée à 10 000 millions d'euros. Établissement de normes pour déterminer les bases et les conditions applicables à la conversion et à l'octroi de titres de créance.	✓	✓

	pouvoirs d'augmentation du capital. Délégation pour exclure les droits de préemption.		
06.01	Politique de rémunération des administrateurs.	✓	✓
06.02	Fixation du montant maximum de la rémunération annuelle à verser à tous les administrateurs en qualité.	✓	✓
06.03	Approbation du ratio maximum entre les composantes fixes et variables de la rémunération totale des administrateurs exécutifs et des autres employés appartenant à des catégories dont les activités professionnelles ont une incidence importante sur le profil de risque.	✓	✓
06.04	Plan de rémunération variable à objectifs pluriannuels différés.	✓	✓
06.05	Application des règles de rachat du groupe.	✓	✓
06.06	Rapport annuel sur la rémunération des administrateurs (vote consultatif).	✓	✓
07	Autorisation au conseil d'administration et octroi de pouvoirs pour la conversion en instrument public.	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Comptes annuels et rapports des administrateurs.	✓	✓
Proposant : Conseil		

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
État consolidé des informations non financières pour 2022, qui fait partie du rapport consolidé des administrateurs.	✓	✓
Proposant : Conseil		

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Gestion d'entreprise pour 2022.

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Application des résultats obtenus au cours de l'année 2022.

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.01

Fixation du nombre d'administrateurs.

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

La taille proposée, qui se situe dans la fourchette de 5 à 15 membres du conseil stipulée dans la politique, permettra au conseil d'être efficace. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.02

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de la nomination et de la réélection de Héctor Blas Grisi Checa.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.03

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de la nomination et de la réélection de Glenn Hogan Hutchins.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.04

CONSEIL POLITIQUE

Réélection de Pamela Ann Walkden.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce qui fait que les actionnaires ne peuvent pas se prononcer sur chaque membre du conseil d'administration.

Le candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.05

Réélection d'Ana Patricia Botín-Sanz de Sautuola y O'Shea.

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante par l'entreprise. Elle est la présidente exécutive du conseil d'administration. Cette candidate, qui n'est pas indépendante, est également la présidente, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.06

Réélection de Sol Daurella Comadrán.

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.07

Réélection de Gina Lorenza Díez Barroso Azcárraga.

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.08	CONSEIL	POLITIQUE
Réélection de Homaira Akbari.	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04	CONSEIL	POLITIQUE
Réélection de l'auditeur externe pour l'exercice 2023.	✓	✓
Proposant : Conseil		

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.01	CONSEIL	POLITIQUE
Réduction du capital social pour un montant maximum de 757 225 978,50 euros, par l'annulation d'un maximum de 1 514 451 957 actions propres. Délégation de pouvoirs.	✓	✓
Proposant : Conseil		

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat de certaines de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Lorsqu'un rachat d'actions est associé à une annulation de ces actions, il en résulte une réduction du capital social. Il s'agit d'un moyen de restituer des actifs aux actionnaires, lorsque les liquidités sont supérieures aux besoins d'investissement. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.02	CONSEIL	POLITIQUE
Réduction du capital social pour un montant maximum de 822.699.750,50 euros, par l'annulation d'un maximum de 1.645.399.501 actions propres. Délégation de pouvoirs.		
Proposant : Conseil		

Il appartient au Conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.03	CONSEIL	POLITIQUE
Autorisation pour la Banque et ses filiales de pouvoir acquérir des actions propres.		
Proposant : Conseil		

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Ce rachat a un calendrier bien structuré et le prix est raisonnablement limité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.04	CONSEIL	POLITIQUE
Délégation au conseil d'administration du pouvoir d'émettre des titres convertibles en actions de la Banque dans un délai de 5 ans et dans la limite d'un plafond global de 10 000 millions d'euros. Établissement de normes pour déterminer les bases et les conditions applicables à la conversion et à l'octroi de pouvoirs d'augmentation du capital. Délégation pour exclure les droits de préemption.		
Proposant : Conseil		

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'obligations, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission d'obligations est acceptable à condition qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle s'inscrive dans un calendrier précis. Le seuil de 20 % est respecté d'un point de vue politique, car les obligations émises ne sont pas soumises à des droits de préemption. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.01	CONSEIL	POLITIQUE
Politique de rémunération des administrateurs.		
Proposant : Conseil		

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.02	CONSEIL	POLITIQUE
Fixation du montant maximum de la rémunération annuelle à verser à tous les administrateurs en qualité.		
Proposant : Conseil		

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.03	CONSEIL	POLITIQUE
Approbation du ratio maximum entre les composantes fixes et variables de la rémunération totale des administrateurs exécutifs et des autres employés appartenant à des catégories dont les activités professionnelles ont une incidence importante sur le profil de risque.		
Proposant : Conseil		

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. Le maximum de 200% de la rémunération variable est conforme à la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Plan de rémunération variable à objectifs pluriannuels différés.



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. Les caractéristiques du plan d'incitation à long terme sont conformes à politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.05 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Application des règles de rachat du groupe.



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.06 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Rapport annuel sur la rémunération des administrateurs (vote consultatif).



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Autorisation au conseil d'administration et octroi de pouvoirs pour la conversion en instrument public.



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Canon Inc (CAJ)	DATE DE RÉUNION 2023- 03-30 ,
PAYS Japon	DATE D'ENREGISTRE MENT 2033-12- 31
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 138006309

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	42900

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓
02.01	Élire Fujio Mitarai	✓	✗
02.02	Élire Toshizo Tanaka	✓	✗
02.03	Élection de Toshio Homma	✓	✗
02.04	Élection de Kunitaro Saida	✓	✓
02.05	Élire Yusuke Kawamura	✓	✓
03.01	Élection de Hideya Hatamochi	✓	✗
03.02	Élire Yutaka Tanaka	✓	✓
04	Bonus	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Affectation des bénéfices/dividendes

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✓

Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.01

CONSEIL POLITIQUE

Élire Fujio Mitarai



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.02

CONSEIL POLITIQUE

Élire Toshizo Tanaka



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur financier de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.03

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Toshio Homma



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des commissaires aux comptes. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.04

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Kunitaro Saida



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un conseil des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.05

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Yusuke Kawamura



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un conseil des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.01

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de Hideya Hatamochi



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que le collège des commissaires aux comptes n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.02

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Yutaka Tanaka



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que le conseil des réviseurs d'entreprise n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Bonus



Proposant : Conseil

L'attribution de primes et d'autres avantages n'est pas liée aux performances de l'entreprise (primes garanties, augmentations pour couvrir les impôts, etc.) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Svenska Cellulosa AB (SNKB)	DATE DE RÉUNION 2023-03-30 ,
PAYS Suède	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-22
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES W90152120

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442100

Fonds Genus Fossil Free

204800

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
08.01	Approuver les états financiers.	✓	✓
08.02	Approuver un dividende de 2,50 SEK par action ordinaire.	✓	✓
08.03.01	Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'année fiscale précédente. Charlotte Bengtsson	✓	✗
08.03.02	Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'année fiscale précédente. Asa Bergman	✓	✗
08.03.03	Accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au comité exécutif pour l'financier précédent. Par Boman	✓	✗
08.03.04	Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'année fiscale précédente. Lennart Evrell	✓	✗
08.03.05	Accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au comité exécutif pour l'exercice précédent. Annemarie Gardshol	✓	✗
08.03.06	Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'exercice fiscal précédent. Carina Hakansson	✓	✗
08.03.07	Accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au comité exécutif pour l' fiscal précédent. Ulf Larsson	✓	✗
08.03.08	Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'exercice fiscal précédent. Martin Lindqvist	✓	✗
08.03.09	Accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au comité exécutif pour l'année fiscale précédente. Bert Nordberg	✓	✗
08.03.10	Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'exercice fiscal précédent. Anders Sundstrom	✓	✗
08.03.11	Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'année fiscale précédente. Barbara M. Thoralfsson	✓	✗
08.03.12	Accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au comité exécutif pour l'exercice précédent. Karl Aberg	✓	✗
08.03.13	Accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au comité exécutif pour l'exercice fiscal précédent. Niclas Andersson	✓	✗
08.03.14	Accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au Comité exécutif pour l'année fiscale précédente. Roger Bostrom	✓	✗
08.03.15	Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'exercice fiscal précédent. Maria Jonsson	✓	✗

08.03.16	Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'année fiscale précédente. Johanna Viklund Linden	✓	✗
08.03.17	Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'année fiscale précédente. Stefan Lundkvist	✓	✗
08.03.18	Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'exercice fiscal précédent. Malin Marklund	✓	✗
08.03.19	Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'exercice fiscal précédent. Peter Olsson	✓	✗
08.03.20	Accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au comité exécutif pour l' fiscal précédent. Ulf Larsson	✓	✗
09	Fixer le nombre d'administrateurs à 10.	✓	✗
10	Fixer à 1 le nombre de cabinets d'audit.	✓	✓
11.01	Approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
11.02	Approuver les honoraires versés au cabinet d'audit.	✓	✓
12.01	Approuver l'élection du directeur : Asa Bergman	✓	✗
12.02	Approuver l'élection du directeur : Par Boman	✓	✗
12.03	Approuver l'élection du directeur : Lennart Evrell	✓	✗
12.04	Approuver l'élection du directeur : Annemarie Gardshol	✓	✗
12.05	Approuver l'élection du directeur : Carina Hakansson	✓	✓
12.06	Approuver l'élection du directeur : Ulf Larsson	✓	✗
12.07	Approuver l'élection du directeur : Martin Lindqvist	✓	✗
12.08	Approuver l'élection du directeur : Anders Sundstrom	✓	✗
12.09	Approuver l'élection du directeur : Barbara M. Thoralfsson	✓	✗

12.10	Approuver l'élection du directeur : Karl Aberg	✓	✗
13	Approuver l'élection de l'administrateur : Par Boman en tant que président du conseil d'administration	✓	✗
14	Approuver la nomination du cabinet d'audit Ernst & Young.	✓	✓
15	Approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
16	Approuver le plan de rémunération incitative pour les employés.	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 08.01	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver les états financiers.	✓	✓
Proposant : Conseil		

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.02	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver un dividende de 2,50 SEK par action ordinaire.	✓	✓
Proposant : Conseil		

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.01	CONSEIL	POLITIQUE
----------------	---------	-----------

Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'année fiscale précédente. Charlotte Bengtsson



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.02

CONSEIL

POLITIQUE

Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'année fiscale précédente. Asa Bergman



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.03

CONSEIL

POLITIQUE

Accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au comité exécutif pour l'financier précédent. Par Boman



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.04

CONSEIL

POLITIQUE

Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'année fiscale précédente. Lennart Evrell



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.05

Accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au comité exécutif pour l'exercice précédent. Annemarie Gardshol

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.06

Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'exercice fiscal précédent. Carina Hakansson

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.07

Accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au comité exécutif pour l' fiscal précédent. Ulf Larsson

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.08

CONSEIL POLITIQUE

Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'exercice fiscal précédent. Martin Lindqvist



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.09

CONSEIL POLITIQUE

Accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au comité exécutif pour l'année fiscale précédente. Bert Nordberg



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.10

CONSEIL POLITIQUE

Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'exercice fiscal précédent. Anders Sundstrom



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.11

CONSEIL POLITIQUE

Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'année fiscale précédente. Barbara M. Thoralfsson



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.12

CONSEIL

POLITIQUE

Accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au comité exécutif pour l'exercice précédent. Karl Aberg



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.13

CONSEIL

POLITIQUE

Accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au comité exécutif pour l'exercice fiscal précédent. Niclas Andersson



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.14

CONSEIL

POLITIQUE

Accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au Comité exécutif pour l'année fiscale précédente. Roger Bostrom



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.15

Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'exercice fiscal précédent. Maria Jonsson

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.16

Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'année fiscale précédente. Johanna Viklund Linden

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.17

Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'année fiscale précédente. Stefan Lundkvist

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.18

CONSEIL POLITIQUE

Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'exercice fiscal précédent. Malin Marklund



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.19

CONSEIL POLITIQUE

Accorder une décharge de responsabilité aux directeurs et au comité exécutif pour l'exercice fiscal précédent. Peter Olsson



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03.20

CONSEIL POLITIQUE

Accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et au comité exécutif pour l' fiscal précédent. Ulf Larsson



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL POLITIQUE

Fixer le nombre d'administrateurs à 10.



Proposant : Conseil

La taille proposée, qui se situe dans la fourchette de 5 à 15 membres du conseil stipulée dans la politique, permettra au conseil d'être efficace. Cette proposition demande que le nombre d'administrateurs soit fixé, alors que les deux tiers du conseil ne sont pas composés d'administrateurs indépendants. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

Fixer à 1 le nombre de cabinets d'audit.

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

La pratique courante consiste à ne désigner qu'un seul cabinet d'audit. La proposition est conforme à cette politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.01

Approuver la rémunération des administrateurs.

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.02

Approuver les honoraires versés au cabinet d'audit.

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de fixer les honoraires des auditeurs. Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. Un vote en faveur de proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.01	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection du directeur : Asa Bergman		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est PDG de Sweco AB et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels elle siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.02	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection du directeur : Par Boman		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par l'entreprise, siège dans tous les comités clés. Il représente AB Industrivarden, actionnaire de la société, au conseil d'administration. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.03	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection du directeur : Lennart Evrell		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est président de SSAB et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité de servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.04	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection du directeur : Annemarie Gardshol		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est PDG de PostNord AB et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels elle siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.05	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection du directeur : Carina Hakansson		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.06	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection du directeur : Ulf Larsson		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.07

Approuver l'élection du directeur : Martin Lindqvist

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est le PDG de SSAB et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.08

Approuver l'élection du directeur : Anders Sundstrom

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est président de SkiStar AB et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.09

Approuver l'élection du directeur : Barbara M. Thoralfsson

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité d'audit. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12.10	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection du directeur : Karl Aberg	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il représente AB Industrivarden, un actionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection de l'administrateur : Par Boman en tant que président du conseil d'administration	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

Voir la proposition 12.02. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par l'entreprise, siège dans tous les comités clés. Il représente AB Industrivarden, un actionnaire de l'entreprise, au sein du conseil d'administration. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver la nomination du cabinet d'audit Ernst & Young.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

CONSEIL **POLITIQUE**

Approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. L'entreprise ne divulgue pas de manière claire et détaillée les objectifs de performance spécifiques qui sous-tendent ses programmes de rémunération basés sur la performance. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

CONSEIL **POLITIQUE**

Approuver le plan de rémunération incitative pour les employés.



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé répond à tous critères de la politique. Un vote en faveur de proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Genmab A/S (CPH:GEN)	DATE DE RÉUNION 2023-03-29 ,
PAYS Danemark	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-22
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES K3967W102

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442088	Fonds Genus Global Alpha	1000
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	3000

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
02	Comptes et rapports ; Ratification des actes du conseil d'administration et de la direction	✓	✗
03	Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓
04	Rapport de rémunération	✓	✓
05.01	Élire Deirdre P. Connelly	✓	✗
05.02	Élire Pernille Erenbjerg	✓	✗
05.03	Élire Rolf Hoffman	✓	✓
05.04	Élection d'Elizabeth O'Farrell	✓	✓
05.05	Élire Paolo Paoletti	✓	✓
05.06	Élire Anders Gersel Pedersen	✓	✗
06	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓
07.01	Honoraires des directeurs	✓	✓
07.02	Modification de la politique de rémunération (suppression du plafond nominal)	✓	✓
07.03	Modifications de la politique de rémunération (autres changements)	✓	✓
07.04	Autorisation de rachat d'actions	✓	✓
08	Autorisation des formalités juridiques	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Comptes et rapports ; Ratification des actes du conseil d'administration et de la direction



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration et du comité exécutif et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Affectation des bénéfices/dividendes



Proposant : Conseil

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de faire des recommandations sur la distribution des bénéfices. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Rapport de rémunération



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.01

CONSEIL POLITIQUE

Élire Deirdre P. Connelly



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est la présidente de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Pernille Erenbjerg	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est présidente de Nordic Entertainment Group AB et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Rolf Hoffman	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Elizabeth O'Farrell	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Paolo Paoletti	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Anders Gersel Pedersen	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la société, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 12 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06	CONSEIL	POLITIQUE
Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓
Proposant : Conseil		

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.01	CONSEIL	POLITIQUE
Honoraires des directeurs	✓	✓
Proposant : Conseil		

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.02	CONSEIL	POLITIQUE
Modification de la politique de rémunération (suppression du plafond nominal)	✓	✓
Proposant : Conseil		

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.03	CONSEIL	POLITIQUE
Modifications de la politique de rémunération (autres changements)	✓	✓
Proposant : Conseil		

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.04	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Autorisation de rachat d'actions



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat de certaines de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Ce rachat a un calendrier bien structuré et le prix est raisonnablement limité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

Autorisation des formalités juridiques

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Ebara Corporation (TYO:6361)	DATE DE RÉUNION 2023-03-29 ,
PAYS Japon	DATE D'ENREGISTREMENT 2022-12-31
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES J12600128

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442100

Fonds Genus Fossil Free

16800

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓
02.01	Élire Toichi Maeda	✓	✗
02.02	Élire Masao Asami	✓	✓
02.03	Élire Hajime Sawabe	✓	✗
02.04	Élection de Hiroshi Oeda	✓	✗
02.05	Élire Junko Nishiyama	✓	✓
02.06	Élection de Mie Fujimoto	✓	✓
02.07	Élire Hisae Kitayama	✓	✓
02.08	Élire Akihioko Nagamine	✓	✗
02.09	Élire Takuya Shimamura	✓	✗
02.10	Élire Teiji Koge	✓	✓
02.11	Élire Tsuyoshi Numagami	✓	✓
03	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01	CONSEIL	POLITIQUE
Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓
Proposant : Conseil		

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Toichi Maeda	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la société, siège au comité de nomination. Il est actuellement cadre de l'entreprise. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de position, nous considérons responsable de ce manque de diversité au sein conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Masao Asami	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Hajime Sawabe	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Hiroshi Oeda	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Junko Nishiyama	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Mie Fujimoto	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Hisae Kitayama	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Akihioko Nagamine	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Takuya Shimamura	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est président d'AGC inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Teiji Koge		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.11	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Tsuyoshi Numagami		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03	CONSEIL	POLITIQUE
Nomination du commissaire aux comptes		
Proposant : Conseil		

Deloitte Touche Tohmatsu est appelé à remplacer PricewaterhouseCoopers, à l'issue de son mandat. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Andritz AG (ANDR)	DATE DE RÉUNION 2023- 03-29 ,
PAYS Autriche	DATE D'ENREGISTRE MENT 2023-03- 17
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES A11123105

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442100

Fonds Genus Fossil Free

20400

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Présentation des comptes et des rapports	✓	✓
02	Attribution de 2,10 EUR de dividendes	✓	✓
03	Ratification des actes du conseil d'administration	✓	✗
04	Ratification des actes du conseil de surveillance	✓	✗
05	Honoraires des membres du conseil de surveillance	✓	✓
06	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓
07	Rapport de rémunération	✓	✗
08	Autorisation de rachat et de réémission d'actions	✓	✓
09	Modifications des statuts	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Présentation des comptes et des rapports

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✓

Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Attribution de 2,10 EUR de dividendes

✓ ✓

Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Ratification des actes du conseil d'administration

✓ ✗

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Ratification des actes du conseil de surveillance

✓ ✗

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Honoraires des membres du conseil de surveillance

✓ ✓

Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

Nomination du commissaire aux comptes

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

Rapport de rémunération

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La prime de rémunération incitative à court terme pourrait dépasser 200 % du salaire de base pour tous les cadres. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

Autorisation de rachat et de réémission d'actions

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'attribution de certaines de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. L'attribution de titres est acceptable dans la mesure où elle s'inscrit dans un calendrier précis et qu'elle est justifiée par des raisons commerciales valables.

Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote liés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividendes n'est autorisée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

Modifications des statuts

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Swisscom AG (SCM)	DATE DE RÉUNION 2023-03-28 ,
PAYS Suisse	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-23
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES H8398N104

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442045

Fonds de dividendes Genus

6500

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Comptes et rapports	✓	✓
01.02	Rapport de rémunération	✓	✗
02	Attribution d'un dividende de 14,30 CHF	✓	✓
03	Ratification des actes du conseil d'administration et de la direction	✓	✗
04.01	Élire Roland Abt	✓	✓
04.02	Élection de Monique Bourquin	✓	✓
04.03	Élection d'Alain Carrupt	✓	✓
04.04	Élire Guus Dekkers	✓	✓
04.05	Élire Frank Esser	✓	✓
04.06	Élire Sandra Lathion-Zweifel	✓	✓
04.07	Élection d'Anna Mossberg	✓	✓
04.08	Élection de Michael Rechsteiner	✓	✓
04.09	Nomination de Michael Rechsteiner en tant que président du conseil d'administration	✓	✓
05.01	Élection de Roland Abt en tant que membre du comité des rémunérations	✓	✓
05.02	Élection de Monique Bourquin en tant que membre du comité de rémunération	✓	✓
05.03	Élection de Frank Esser en tant que membre du comité des rémunérations	✓	✓
05.04	Élection de Michael Rechsteiner en tant que membre du comité de rémunération	✓	✓

06.01	Rémunération du conseil d'administration	✓	✓
06.02	Rémunération des cadres (exercice 2023)	✓	✓
06.03	Rémunération des cadres (exercice 2024)	✓	✓
07	Nomination d'un mandataire indépendant	✓	✓
08	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓
09.01	Modification des statuts (durabilité)	✓	✓
09.02	Modification des statuts (capital social et actions)	✓	✓
09.03	Modification des statuts (assemblée générale)	✓	✓
09.04	Modifications des statuts (quorums spéciaux pour les résolutions)	✓	✓
09.05	Modification des statuts (conseil d'administration et exécutif)	✓	✓
09.06	Modification des articles (divers)	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Comptes et rapports	✓	✓
Proposant : Conseil		

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de proposition a été enregistré.

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE

Vote enregistré

Rapport de rémunération



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. L'entreprise ne divulgue pas de manière claire et détaillée les critères spécifiques qui sous-tendent ses programmes de rémunération basés sur la performance. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Attribution d'un dividende de 14,30 CHF



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Ratification des actes du conseil d'administration et de la direction



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et du comité exécutif et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.01

CONSEIL POLITIQUE

Élire Roland Abt



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Monique Bourquin	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Alain Carrupt	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. L'entreprise l'emploie actuellement. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Guus Dekkers	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Frank Esser		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Sandra Lathion-Zweifel		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par l'entreprise, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Elle est actuellement employée par l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de cette candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Anna Mossberg		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté qu'une majorité d'entre eux étaient indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Michael Rechsteiner		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté qu'une majorité d'entre eux étaient indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.09	CONSEIL	POLITIQUE
Nomination de Michael Rechsteiner en tant que président du conseil d'administration		
Proposant : Conseil		

Voir la proposition 04.08. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Roland Abt en tant que membre du comité des rémunérations		
Proposant : Conseil		

Nous notons que le comité de rémunération est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.02

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Monique Bourquin en tant que membre du comité de rémunération



Proposant : Conseil

Nous notons que le comité de rémunération est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.03

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Frank Esser en tant que membre du comité des rémunérations



Proposant : Conseil

Nous notons que le comité de rémunération est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.04

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Michael Rechsteiner en tant que membre du comité de rémunération



Proposant : Conseil

Nous notons que le comité de rémunération est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.01

CONSEIL POLITIQUE

Rémunération du conseil d'administration



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.02

CONSEIL POLITIQUE

Rémunération des cadres (exercice 2023)



Proposant : Conseil

Nous considérons que l'augmentation du plafond de rémunération des administrateurs est acceptable. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.03

CONSEIL POLITIQUE

Rémunération des cadres (exercice 2024)



Proposant : Conseil

Nous considérons que l'augmentation du plafond de rémunération des administrateurs est acceptable. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL POLITIQUE

Nomination d'un mandataire indépendant



Proposant : Conseil

En raison d'une modification du droit suisse entrée en vigueur le 1er janvier 2014, les actionnaires d'une société suisse doivent élire un représentant indépendant. L'objectif de cette proposition est donc d'approuver la nomination d'Eber Rechtsanwälte à ce poste. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.01

CONSEIL POLITIQUE

Modification des statuts (durabilité)



Proposant : Conseil

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.02

CONSEIL POLITIQUE

Modification des statuts (capital social et actions)



Proposant : Conseil

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.03

CONSEIL POLITIQUE

Modification des statuts (assemblée générale)



Proposant : Conseil

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.04

CONSEIL POLITIQUE

Modifications des statuts (quorums spéciaux pour les résolutions)



Proposant : Conseil

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.05

CONSEIL POLITIQUE

Modification des statuts (conseil d'administration et exécutif)



Proposant : Conseil

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.06

CONSEIL POLITIQUE

Modification des articles (divers)



Proposant : Conseil

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Holmen AB (HLMNF.PK)	DATE DE RÉUNION 2023-03-28 ,
PAYS Suède	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-20
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES W4200N112

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442100

Fonds Genus Fossil Free

15100

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
09	Approuver les états financiers et les rapports statutaires.	✓	✓
10	Approuver l'affectation des revenus et des dividendes de 16 SEK par action.	✓	✓
11	Approuver la décharge du conseil d'administration et du président.	✓	✗
12	Déterminer le nombre de membres à 9.	✓	✗
13	Approuver la rémunération des administrateurs pour un montant 690 000 SEK et approuver la rémunération des auditeurs.	✓	✓
14	Élire Fredrik Lundberg, Lars Josefsson, Alice Kempe, Louise Lindh, Ulf Lundahl, Fredrik Persson (président), Henriette Zeuchner et Carina Akerstrom en tant que directeurs.	✓	✗
15	Ratifier PricewaterhouseCoopers AB en tant qu'auditeur.	✓	✓
16	Approuver le rapport de rémunération.	✓	✗
17	Approuver la politique de rémunération.	✓	✗
18	Autoriser le programme de rachat d'actions.	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 09

Approuver les états financiers et les rapports statutaires.

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✓

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL POLITIQUE

Approuver l'affectation des revenus et des dividendes de 16 SEK par action.



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

CONSEIL **POLITIQUE**

Approuver la décharge du conseil d'administration et du président.



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du directeur général du conseil d'administration et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

CONSEIL **POLITIQUE**

Déterminer le nombre de membres à 9.



Proposant : Conseil

La taille proposée, qui se situe dans la fourchette de 5 à 17 membres du conseil stipulée dans la politique, permettra au conseil d'être efficace. Cette proposition demande que le nombre d'administrateurs soit fixé, alors que les deux tiers du conseil ne sont pas composés d'administrateurs indépendants. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13

CONSEIL **POLITIQUE**

Approuver la rémunération des administrateurs pour un montant 690 000 SEK et approuver la rémunération des auditeurs.



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14

CONSEIL POLITIQUE

Élire Fredrik Lundberg, Lars Josefsson, Alice Kempe, Louise Lindh, Ulf Lundahl, Fredrik Persson (président), Henriette Zeuchner et Carina Akerstrom en tant que directeurs.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Certains candidats, considérés comme non indépendants par la politique, siègent dans un ou plusieurs comités clés. Certains candidats siègent au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Au moins un membre du conseil d'administration siège à plus de cinq conseils d'au total. Le nombre total de conseils d'administration dans lesquels le candidat siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir les intérêts des actionnaires de manière adéquate. Un vote contre tous les candidats a été enregistré, le vote individuel n'étant pas disponible.

Vote enregistré

POINT 15

CONSEIL POLITIQUE

Ratifier PricewaterhouseCoopers AB en tant qu'auditeur.



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

CONSEIL POLITIQUE

Approuver le rapport de rémunération.



Proposant : Conseil

Les informations fournies ne sont pas suffisantes pour permettre une évaluation des principes, de la structure et des composantes de la politique de rémunération, tels que les contrats de travail des dirigeants, et en particulier leurs conditions d'embauche et de départ. La rémunération ne semble pas être basée sur les performances de l'entreprise. Le rapport publié par la société est court et ne divulgue pas toutes les informations et détails sur la rémunération des dirigeants. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

CONSEIL **POLITIQUE**

Approuver la politique de rémunération.



Proposant : Conseil

Les informations soumises ne sont pas suffisantes pour permettre une évaluation des principes, de la structure et des composantes de la politique de rémunération, tels que les contrats de travail des dirigeants, et notamment leurs conditions d'embauche et de départ. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18

CONSEIL **POLITIQUE**

Autoriser le programme de rachat d'actions.



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Bridgestone Corporation (BRDCY)	DATE DE RÉUNION 2023-03-28 ,
PAYS Japon	DATE D'ENREGISTREMENT 2022-12-31
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES J04578126

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442096

Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096

27700

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓
02.01	Élire Shuichi Ishibashi	✓	✗
02.02	Élire Masahiro Higashi	✓	✗
02.03	Élire Scott T. Davis	✓	✗
02.04	Élire Yuri Okina	✓	✗
02.05	Élire Kenichi Masuda	✓	✗
02.06	Élire Kenzo Yamamoto	✓	✓
02.07	Élection de Yojiro Shiba	✓	✓
02.08	Élire Yoko Suzuki	✓	✓
02.09	Élire Yukari Kobayashi	✓	✓
02.10	Élire Yasuhiro Nakajima	✓	✓
02.11	Élire Akira Matsuda	✓	✗
02.12	Élire Tsuyoshi Yoshimi	✓	✗
03	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Affectation des bénéfices/dividendes

CONSEIL	POLITIQUE
✓	✓

Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Shuichi Ishibashi	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Masahiro Higashi	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur des opérations de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Scott T. Davis	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Proposant : Conseil

Vote enregistré

POINT 02.04

Élire Yuri Okina

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.05

Élire Kenichi Masuda

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Vote enregistré

POINT 02.06

Élire Kenzo Yamamoto

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.07**CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Yojiro Shiba

**Proposant** : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 02.08****CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Yoko Suzuki

**Proposant** : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 02.09****CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Yukari Kobayashi

**Proposant** : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 02.10****CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Yasuhiro Nakajima



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.11

Élire Akira Matsuda

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par l'entreprise, siège au comité d'audit. L'entreprise l'emploie actuellement. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.12

Élire Tsuyoshi Yoshimi

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par l'entreprise, siège au comité d'audit. Il est actuellement cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Nomination du commissaire aux comptes



Proposant : Conseil

Nous constatons que les honoraires ne sont pas divulgués séparément, ce qui ne permet pas d'évaluer si le cabinet d'audit entreprend des travaux qui pourraient le mettre en situation de conflit d'intérêts. Le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Starbucks Corporation (SBUX)	DATE DE RÉUNION 2023-03-23 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-01-13
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 855244109

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	10100
000442045	Fonds de dividendes Genus	25800

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection du directeur : Richard E. Allison, Jr.	✓	✗
01.02	Élection du directeur : Andrew Campion	✓	✗
01.03	Élection du directeur : Beth Ford	✓	✓
01.04	Élection du directeur : Mellody Hobson	✓	✗
01.05	Élection du directeur : Jorgen Vig Knudstorp	✓	✗
01.06	Élection du directeur : Satya Nadella	✓	✗
01.07	Élection du directeur : Laxman Narasimhan	✓	✗
01.08	Élection du directeur : Howard Schultz	✓	✗
02	Approbation, sur une base non contraignante, de la rémunération versée à nos cadres dirigeants désignés	✓	✗
03	Approbation, sur une base consultative et non contraignante, de la fréquence des futurs votes consultatifs sur la rémunération des dirigeants.	1	1
04	Ratification de la sélection de Deloitte & Touche LLP en tant que cabinet d'experts-comptables indépendant pour l'exercice se terminant le 1er octobre 2023	✓	✓
05	Proposition d'actionnaire concernant le rapport sur le prix du lait végétal	✗	✗
06	Proposition d'actionnaire relative à la modification de la politique de planification de la succession du PDG.	✗	✓
07	Proposition d'actionnaire concernant le rapport annuel sur les activités de la société en Chine.	✗	✗
08	Proposition d'actionnaire concernant l'évaluation des engagements en matière de droits des travailleurs.	✗	✓
09	Proposition d'actionnaire concernant la création d'un comité du conseil d'administration sur le développement durable des entreprises.	✗	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01**CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection du directeur : Richard E. Allison, Jr.

**Proposant** : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.02****CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection du directeur : Andrew Campion

**Proposant** : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est directeur de l'exploitation de Nike et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.03****CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection du directeur : Beth Ford

**Proposant** : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection du directeur : Melody Hobson		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège à ce comité. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Cette candidate, qui n'est pas indépendante, est également présidente, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection du directeur : Jorgen Vig Knudstorp		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élection du directeur : Satya Nadella		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est le PDG de Microsoft et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élection du directeur : Laxman Narasimhan

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élection du directeur : Howard Schultz

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Approbation, sur une base non contraignante, de la rémunération versée à nos cadres dirigeants désignés

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Cette société utilise le bénéfice par action (BPA) et le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesures de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le BPA et le RTA peuvent facilement être augmentés par le rachat d'actions. Cette autorisation pourrait donc gonfler artificiellement le bénéfice par action de l'entreprise et donner aux dirigeants une prime non méritée. Starbucks a racheté ses actions plusieurs fois en 2022, augmentant ainsi artificiellement son BPA et son TSR et accordant à ses dirigeants une prime non entièrement méritée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Approbation, sur une base consultative et non contraignante, de la fréquence des futurs votes consultatifs sur la rémunération des dirigeants.

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de la sélection de Deloitte & Touche LLP en tant que cabinet d'experts-comptables indépendant pour l'exercice se terminant le 1er octobre 2023

✓

✓

Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le rapport sur le prix du lait végétal

✗

✗

Auteur de la proposition : PETA (People for the Ethical Treatment of Animals)

PETA demande à l'entreprise de préparer un rapport décrivant les risques et les opportunités présentés par l'évolution de l'opinion publique en ce qui concerne les options laitières et non laitières. Selon l'auteur de la proposition, le public s'inquiète de plus en plus de l'impact environnemental de l'industrie laitière, mais aussi de la prévalence croissante des allergies au lait de vache et de la demande croissante d'alternatives au lait de vache. Il est donc demandé au conseil d'administration de préparer un rapport examinant l'atteinte potentielle à la réputation de Starbucks et l'impact sur ses prévisions de ventes résultant de l'augmentation du prix des produits à base de plantes. Outre l'agenda évident qui sous-tend sa proposition, PETA ne parvient pas à démontrer en quoi sa proposition serait bénéfique pour les actionnaires. La question de la politique des prix, si une majoration est démontrée, relève de la responsabilité de la direction. En outre, les avantages environnementaux de l'exploitation des plantes pour les transformer en boissons sont largement contestés. Pour ces raisons, nous recommandons de voter contre la proposition. un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant la modification de la politique de planification de la succession du PDG.



Proposant : SOC Investment Group

Le promoteur, SOC Investment Group (anciennement connu sous le nom de CtW Investment Group), demande à Starbucks d'étendre sa politique de planification de la succession du PDG afin d'y inclure les éléments suivants : (1) le développement et l'évaluation annuelle des qualifications du poste pour refléter la stratégie commerciale de Starbucks ; (2) des procédures pour identifier et développer des candidats internes ; (3) un processus d'évaluation formel pour évaluer annuellement les progrès des candidats internes ; et ; (4) des exigences selon lesquelles la planification de la succession commence au moins trois ans avant une transition prévue et la planification de la succession d'urgence est en cours ; et (5) des normes et des mesures pour évaluer annuellement la performance du processus de planification de la succession. Cette demande fait suite au départ de l'ancien PDG Kevin Johnson en avril 2022 et au retour d'Howard Schultz en tant que PDG par intérim, le temps que le conseil d'administration trouve un remplaçant permanent. Pour rappel, Howard Schultz a été PDG de Starbucks de 1986 à 2000, puis de 2008 à 2017. Bien que nous connaissions désormais le nom de son successeur, Laxman Narasimhan, qui prendra ses fonctions le 1er avril 2023, cette situation démontre que le processus de planification de la succession n'était pas complet, le conseil d'administration ayant été pris au dépourvu. La mise en place d'un plan de succession solide assure la continuité des opérations et évite à l'entreprise de s'exposer à des risques inutiles. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le rapport annuel sur les activités de la société en Chine.



Proposant : National Legal and Policy Center

La question des droits de l'homme et des opérations dans des pays où les violations des droits de l'homme sont bien documentées est une question sociale majeure, et il est dans l'intérêt des actionnaires que les entreprises divulguent des informations à ce sujet. Toutefois, dans le présent, nous avons de sérieux doutes quant aux intentions réelles du promoteur. Le National Legal and Policy Center (NLPC) a déjà déposé cette proposition auprès d'Apple et de Disney en 2023. Nous rappelons que le NLPC est une organisation de droite à but non lucratif affirme promouvoir l'éthique dans la vie publique par la recherche, l'investigation, l'éducation et l'action juridique et qui estime que le meilleur moyen de promouvoir l'éthique est de réduire la taille gouvernement. La NLPC a l'habitude de déposer des propositions antisociales qui servent davantage son agenda politique que les intérêts des actionnaires et de l'entreprise. Ses propositions d'actionnaires ont souvent l'apparence de propositions d'investisseurs responsables qui demandent des informations ou des actions pour améliorer les performances sociales ou environnementales des entreprises, mais après examen, nous constatons qu'elles pourraient viser à contrecarrer les actions de l'entreprise dans ces domaines. Par exemple, elle a un jour soumis une proposition à Alphabet concernant la censure gouvernementale aux États-Unis, mais il se peut que cette proposition visait en fait à freiner les tentatives de l'entreprise d'aider l'administration Biden à lutter contre la désinformation liée à la pandémie de COVID-19. En conséquence, nous ne pensons pas qu'il soit approprié de soutenir la proposition et que celle-ci soit dans le meilleur intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

POINT 08

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant l'évaluation des engagements en matière de droits des travailleurs.



Proposant : City of NY Office of the Comptroller ; SHARE

Déclaration de conflit d'intérêts : Le GIR souhaite vous informer qu'il a une relation d'affaires avec le promoteur de cette proposition. En tout état de cause, nous estimons que cette relation affecte notre jugement et notre capacité à appliquer les critères de votre politique. Nous restons à votre disposition pour toute question relative à cette déclaration. La découverte de violations graves des droits de l'homme et des droits des travailleurs dans le cadre des activités d'une entreprise peut exposer celle-ci à des risques financiers, juridiques, opérationnels et de réputation importants, voire à un boycott et à un désinvestissement. Parmi ces droits fondamentaux figurent la liberté d'association et le droit à la négociation collective, qui sont protégés par la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, deux des conventions fondamentales de l'OIT et de nombreuses lois nationales. Cependant, bien que dans sa déclaration sur les droits de l'homme, Starbucks assure qu'elle adhère à la déclaration de l'OIT sur les principes et droits fondamentaux au travail, y compris la liberté d'association et le droit à la négociation collective, l'entreprise est accusée d'avoir violé ces droits aux États-Unis. Selon des rapports et des articles, elle aurait utilisé des tactiques antisyndicales, retardé les négociations sur les conventions collectives et recouru à des tactiques d'intimidation à l'encontre des membres de Starbucks Workers United (SWU). Selon l'organisation, qui a syndiqué plus de 260 cafés depuis décembre 2021, les tactiques antisyndicales employées par Starbucks consistent notamment à licencier des employés pour des raisons fallacieuses parce qu'ils ont tenté de se syndiquer, ainsi qu'à fermer des établissements. Le National Labor Relations Board (NLRB) des États-Unis a déposé plus de 20 plaintes contre Starbucks pour pratiques antisyndicales et, en août 2022, un tribunal a contraint Starbucks à réembaucher sept employés d'un café de Memphis qui auraient été licenciés pour avoir tenté de se syndiquer. Selon un article du Guardian, plus de 70 grèves ont également été organisées en 2022 par des employés pour protester contre leurs conditions de travail et les représailles de l'employeur. Bloomberg Law rapporte que Starbucks est également sous la pression des législateurs démocrates qui l'ont exhorté à travailler avec les syndicats, tandis que de grands noms du parti lui ont demandé de divulguer ses dépenses en frais juridiques et de conseil pour contrer la croissance des syndicats. Il est important de noter que ces accusations d'ingérence syndicale et ces protestations, qui ont donné lieu à une importante couverture médiatique négative de Starbucks, peuvent nuire à la réputation de l'entreprise et à sa valeur à long terme, surtout si l'on tient compte du fort soutien dont bénéficie le syndicalisme au sein de la population américaine (71 % en août 2022, selon un sondage Gallup). Ils soulèvent également des inquiétudes quant à sa gestion du capital humain, qui représente une ressource précieuse pour une entreprise de la restauration. Dans ce contexte, nous pensons qu'il est raisonnable, approprié et dans le meilleur intérêt des actionnaires que les pratiques de Starbucks soient évaluées par des tiers indépendants quant au respect de ses engagements formels en matière de liberté d'association et de droits de négociation collective, ainsi qu'aux mesures prises pour remédier aux pratiques qui ne sont pas conformes à ces engagements. Enfin, selon des études présentées par Trillium Asset Management, la syndicalisation peut avoir des effets positifs sur les entreprises, notamment sur la productivité des travailleurs, la santé et la sécurité au travail, la satisfaction et la fidélisation des employés, ainsi que l'équité raciale et entre les sexes.

POINT 09

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant la création d'un comité du conseil d'administration sur le développement durable des entreprises.



Proposant : National Legal and Policy Center

Les questions de développement durable sont importantes pour les entreprises. Cependant, l'argumentation qui soutient la proposition soulève de sérieux doutes quant aux véritables intentions de l'auteur de la proposition, qui pourraient en fait viser à contrecarrer les pratiques sociales et environnementales adoptées par l'entreprise. En particulier, il reproche à la direction de Starbucks d'avoir réagi de manière agressive à un incident raciste et d'avoir adopté des pratiques commerciales dangereuses qui, selon lui, ne protègent pas son personnel et ses clients. Ce faisant, il reprend la rhétorique des groupes conservateurs de droite qui attaquent les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise, y compris celles qui visent à favoriser la diversité, l'équité et l'inclusion sur le lieu de travail et à garantir la justice raciale. Par conséquent, nous ne pensons pas qu'il soit approprié de soutenir la proposition et que celle-ci soit dans le meilleur intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

[Vote enregistré](#)

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Novo-Nordisk AS (NVO)	DATE DE RÉUNION 2023-03-23 ,
PAYS Danemark	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-16
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES K7314N152

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
02	Approuver les états financiers.	✓	✗
03	Approuver un dividende de 8,15 DKK par action ordinaire.	✓	✓
04	Approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
05.01	Approuver la rémunération des administrateurs pour 2022.	✓	✓
05.02	Approuver la rémunération des administrateurs pour 2023.	✓	✓
05.03	Approuver la politique rémunération des cadres.	✓	✓
06.01	Approuver l'élection du directeur : Helge Lund.	✓	✓
06.02	Approuver l'élection du directeur : Henrik Poulsen.	✓	✗
06.03.01	Approuver l'élection de l'administrateur : Laurence Debroux.	✓	✓
06.03.02	Approuver l'élection du directeur : Andreas Fibig.	✓	✓
06.03.03	Approuver l'élection de l'administrateur : Sylvie Grégoire.	✓	✗
06.03.04	Approuver l'élection du directeur : Kasim Kutai.	✓	✗
06.03.05	Approuver l'élection du directeur : Christina Law.	✓	✗
06.03.06	Approuver l'élection du directeur : Martin Mackay.	✓	✗
07.01	Approuver la nomination du cabinet d'audit : Deloitte.	✓	✗
08.01	Approuver la réduction du capital.	✓	✓
08.02	Autoriser le rachat d'actions.	✓	✓

08.03	Autoriser l'émission d'actions sans droit de préemption.	✓	✓
08.04	Proposition d'actionnaire visant à réduire le prix des médicaments vitaux de manière à réduire le bénéfice d'exploitation de 25 milliards de couronnes danoises, soit environ un tiers du bénéfice en 2022.	✗	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver les états financiers.	✓	✗
Proposant : Conseil		

Nous constatons que moins de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver un dividende de 8,15 DKK par action ordinaire.	✓	✓
Proposant : Conseil		

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
Proposant : Conseil		

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.01	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver la rémunération des administrateurs pour 2022.		
Proposant : Conseil		

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.02	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver la rémunération des administrateurs pour 2023.		
Proposant : Conseil		

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.03	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver la politique rémunération des cadres.		
Proposant : Conseil		

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.01	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Approuver l'élection du directeur : Helge Lund.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.02

CONSEIL POLITIQUE

Approuver l'élection du directeur : Henrik Poulsen.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par l'entreprise, siège au comité d'audit et au comité de rémunération. Il entretient d'autres types de relations économiques importantes avec un actionnaire principal. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.03.01

CONSEIL POLITIQUE

Approuver l'élection de l'administrateur : Laurence Debroux.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.03.02

CONSEIL POLITIQUE

Approuver l'élection du directeur : Andreas Fibig.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.03.03

CONSEIL **POLITIQUE**

Approuver l'élection de l'administrateur : Sylvie Grégoire.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle siège dans un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs pour lesquels plus de 25 % des honoraires concernaient des services non liés à l'audit. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.03.04

CONSEIL **POLITIQUE**

Approuver l'élection du directeur : Kasim Kutai.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la société, siège au comité de nomination. Il entretient d'autres types de relations économiques importantes avec un actionnaire principal. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.03.05

CONSEIL **POLITIQUE**

Approuver l'élection du directeur : Christina Law.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle siège dans un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs pour lesquels plus de 25 % des honoraires concernaient des services non liés à l'audit. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.03.06

CONSEIL

POLITIQUE

Approuver l'élection du directeur : Martin Mackay.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est le PDG de RallyBio LLC et siège à plus de deux conseils d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.01

CONSEIL

POLITIQUE

Approuver la nomination du cabinet d'audit : Deloitte.



Proposant : Conseil

Plus de 25 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services autres que l'audit financier. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.01

CONSEIL

POLITIQUE

Approuver la réduction du capital.



Proposant : Conseil

Lorsqu'un rachat d'actions est associé à une annulation de ces actions, il en résulte une réduction du capital social. C'est un moyen de restituer des actifs aux actionnaires, lorsque les liquidités sont supérieures aux besoins d'investissement. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.02	CONSEIL	POLITIQUE
Autoriser le rachat d'actions.	✓	✓

Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Ce rachat a un calendrier bien structuré et le prix est raisonnablement limité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03	CONSEIL	POLITIQUE
Autoriser l'émission d'actions sans droit de préemption.	✓	✓

Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.04	CONSEIL	POLITIQUE
Proposition d'actionnaire visant à réduire le prix des médicaments vitaux de manière à réduire le bénéfice d'exploitation de 25 milliards de DKK, ce qui représente environ un tiers du bénéfice en 2022.	✗	✗

Proposant : Kritiske Aktionaerer.

L'accès aux médicaments de prescription reste un problème critique dans plusieurs pays, dont les États-Unis. La situation est préoccupante d'un point de vue humain, car les conséquences des prix exorbitants des médicaments peuvent être désastreuses pour les patients, et d'un point de vue financier. En effet, les prix élevés des médicaments et les augmentations importantes et injustifiées des prix exposent les entreprises pharmaceutiques à des risques législatifs, réglementaires, financiers et de réputation qui peuvent affecter la valeur actionnariale. Une étude réalisée en 2021 par la RAND Corporation, qui a comparé les prix de ce produit dans plus de 30 pays, a révélé que les prix aux États-Unis étaient environ 10 fois plus élevés que partout ailleurs. De plus, le prix de l'insuline a plus que doublé en 20 ans dans ce pays, ce qui n'est pas sans conséquences pour les personnes diabétiques.

Selon une étude publiée dans la revue *Annals of Internal Medicine* en novembre 2022, au moins 1,3 million de personnes, soit 16,5 % des adultes qui prennent de l'insuline, se rationnent pour dépenser moins. En raison de la flambée des prix de l'insuline aux États-Unis, les principaux fabricants de ce médicament, Sanofi, Novo Nordisk et Eli Lilly, ont fait l'objet de plusieurs poursuites judiciaires et d'enquêtes gouvernementales au cours des dernières années. Par exemple, en janvier 2023, la Californie a intenté une action en justice contre ces entreprises, les accusant d'avoir conspiré pour augmenter illégalement le prix de l'insuline. L'État suit les traces du Kansas, de l'Arkansas, du Mississippi, du Minnesota et du Kentucky, qui ont déjà entamé des poursuites similaires. En outre, un groupe de 67 diabétiques du New Jersey a été autorisé à intenter une action collective contre entreprises en 2019. À ces risques juridiques s'ajoutent les risques liés aux lois et réglementations en vigueur aux États-Unis. Les prix de l'insuline sont en effet dans la ligne de mire des législateurs fédéraux et étatiques, ainsi que de l'administration Biden. En effet, des lois ont été récemment adoptées pour réduire ou contrôler ces prix pour certains patients, y compris les personnes âgées. D'ailleurs, face aux pressions et aux critiques, Eli Lilly a annoncé en 2023 sa décision de réduire de 70% le prix de son insuline aux États-Unis. On voit donc que la question soulevée par le promoteur est cruciale et qu'elle comporte de nombreux risques. Néanmoins, la proposition, telle qu'elle est formulée, est très arbitraire et restrictive, puisque son auteur propose en fait de réduire significativement le bénéfice d'exploitation pour financer la réduction du prix des médicaments. Comme la circulaire ne présente pas son argumentation, nous ne savons pas comment elle justifie cette proposition et pourquoi elle a fixé le montant à déduire du résultat d'exploitation à 25 milliards de DKK (environ un tiers du résultat d'exploitation de l'année 2022). Nous ne savons pas non plus quel serait l'impact de cette mesure sur l'entreprise. Par conséquent, bien que nous considérions que Novo Nordisk est confronté à des risques sérieux en raison de l'augmentation du prix de ses médicaments et qu'il serait souhaitable qu'il réduise ces prix, comme Eli Lilly vient de le faire pour l'insuline aux États-Unis, nous pensons que la proposition, dans sa forme actuelle, est trop arbitraire et restrictive et nous recommandons de voter contre elle. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER ABB AG (SWX : ABBN)	DATE DE RÉUNION 2023-03-23 ,
PAYS Suisse	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-15
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES H0010V101

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Accepter les états financiers et les rapports statutaires	✓	✓
02	Approuver le rapport de rémunération (non contraignant)	✓	✓
03	Approuver la décharge du conseil d'administration et de l'équipe de direction	✓	✗
04	Approuver l'affectation des revenus et des dividendes de 0,84 CHF par action	✓	✓
05.01	Modifier les statuts concernant : Actions et registre des actions	✓	✓
05.02	Modifier les statuts concernant : Restriction à l'enregistrement	✓	✓
05.03	Modifier les articles concernant : Assemblée générale	✓	✓
05.04	Approuver les assemblées d'actionnaires virtuelles	✓	✓
05.05	Modifier les statuts concernant le conseil d'administration et la rémunération	✓	✓
06	Approuver la création d'une fourchette de capital comprise entre la limite supérieure de 259,3 millions de francs suisses et la limite inférieure de 212,2 millions de francs suisses, avec ou sans exclusion droit de préemption.	✓	✓
07.01	Approuver la rémunération des administrateurs pour un montant de 4,4 millions de francs suisses	✓	✓
07.02	Approuver la rémunération du comité exécutif pour un montant de 43,9 millions de francs suisses	✓	✓
08.01	Réélire Gunnar Brock en tant que directeur	✓	✓
08.02	Réélire David Constable en tant qu'administrateur	✓	✗
08.03	Réélire Frederico Curado en tant qu'administrateur	✓	✓
08.04	Réélire Lars Foerberg en tant qu'administrateur	✓	✗
08.05	Élection de Denise Johnson en tant qu'administrateur	✓	✓

08.06	Réélire Jennifer Xin-zhe Li en tant qu'administrateur	✓	✓
08.07	Réélire Geraldine Matchett en tant qu'administrateur	✓	✓
08.08	Réélire David Meline en tant qu'administrateur	✓	✓
08.09	Réélire Jacob Wallenberg en tant qu'administrateur	✓	✗
08.10	Réélire Peter Voser en tant qu'administrateur et président du conseil d'administration	✓	✗
09.01	Renouveler le mandat de David Constable en tant que membre du comité des rémunérations	✓	✗
09.02	Renouveler le mandat de Frederico Curado en tant que membre du comité de rémunération	✓	✓
09.03	Renouveler le mandat de Jennifer Xin-zhe Li en tant que membre du comité de rémunération	✓	✓
10	Désigner Zehnder Bolliger&Partner comme mandataire indépendant	✓	✓
11	Ratifier KPMG AG en tant qu'auditeur	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Accepter les états financiers et les rapports statutaires

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✓

Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Approuver le rapport de rémunération (non contraignant)



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Approuver la décharge du conseil d'administration et de l'équipe de direction



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et du comité exécutif et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Approuver l'affectation des revenus et des dividendes de 0,84 CHF par action



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.01

CONSEIL POLITIQUE

Modifier les statuts concernant : Actions et registre des actions



Proposant : Conseil

La proposition vise à modifier les statuts de l'entreprise afin de refléter la législation applicable. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.02	CONSEIL	POLITIQUE
Modifier les statuts concernant : Restriction à l'enregistrement		
Proposant : Conseil		

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.03	CONSEIL	POLITIQUE
Modifier les articles concernant : Assemblée générale		
Proposant : Conseil		

Il s'agit en général de modifications qui clarifient les statuts actuels et qui sont d'ordre administratif. Il est important de mentionner que les administrateurs pourront désormais convoquer une assemblée spéciale s'ils détiennent 5 % des actions, alors que ce niveau de détention était auparavant de 10 %. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.04	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver les assemblées d'actionnaires virtuelles		
Proposant : Conseil		

La proposition vise à modifier les statuts de la société afin de refléter la législation applicable. Les réunions virtuelles permettent une plus grande participation des actionnaires, mais elles peuvent également porter atteinte à certains droits, il est donc important de contrôler leur utilisation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.05	CONSEIL	POLITIQUE
Modifier les statuts concernant le conseil d'administration et la rémunération		

Proposant : Conseil

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver la création d'une fourchette de capital comprise entre la limite supérieure de 259,3 millions de francs suisses et la limite inférieure de 212,2 millions de francs suisses, avec ou sans exclusion du droit de préemption.		

Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de recommander la création d'une nouvelle catégorie d'actions, sur la base de son analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'augmentation du nombre d'actions en circulation avec et sans droit de préemption résultant de cette transaction ne dépassera pas 50 % et 20 %, respectivement. La proposition est justifiée par des raisons commerciales adéquates et est considérée comme étant dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.01	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver la rémunération des administrateurs pour un montant de 4,4 millions de francs suisses		

Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.02	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver la rémunération du comité exécutif pour un montant de 43,9 millions de francs suisses		

Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.01	CONSEIL	POLITIQUE
Réélire Gunnar Brock en tant que directeur	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.02	CONSEIL	POLITIQUE
Réélire David Constable en tant qu'administrateur	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est PDG de Fluor Corporation et siège au comité des rémunérations, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03	CONSEIL	POLITIQUE
Réélire Frederico Curado en tant qu'administrateur	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.04

Réélire Lars Foerberg en tant qu'administrateur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège à ce comité. Il entretient d'autres types de relations économiques importantes avec un actionnaire principal. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.05

Élection de Denise Johnson en tant qu'administrateur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.06

Réélire Jennifer Xin-zhe Li en tant qu'administrateur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.07

Réélire Geraldine Matchett en tant qu'administrateur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.08

Réélire David Meline en tant qu'administrateur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.09

Réélire Jacob Wallenberg en tant qu'administrateur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège à ce comité. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.10

Réélire Peter Voser en tant qu'administrateur et président du conseil d'administration

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège à ce comité. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.01

Renouveler le mandat de David Constable en tant que membre du comité de rémunération

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Le comité de rémunération est composé uniquement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est PDG de Fluor Corporation et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.02

Renouveler le mandat de Frederico Curado en tant que membre du comité de rémunération

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Vote enregistré

POINT 09.03	CONSEIL	POLITIQUE
Renouveler le mandat de Jennifer Xin-zhe Li en tant que membre du comité de rémunération	✓	✓

Proposant : Conseil

Vote enregistré

POINT 10	CONSEIL	POLITIQUE
Désigner Zehnder Bolliger&Partner comme mandataire indépendant	✓	✓

Proposant : Conseil

Vote enregistré

En raison d'une modification du droit suisse entrée en vigueur le 1er janvier 2014, les actionnaires d'une société suisse sont tenus d'élire un représentant indépendant. L'objectif de cette proposition est donc d'approuver la nomination de [NOM] à ce poste. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

POINT 11	CONSEIL	POLITIQUE
Ratifier KPMG AG en tant qu'auditeur	✓	✓

Proposant : Conseil

Vote enregistré

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Apple Inc. (AAPL)	DATE DE RÉUNION 2023- 03-10 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTRE MENT 2023-01- 09
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 37833100

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire James Bell	✓	✓
01.02	Élire Tim Cook	✓	✗
01.03	Élire Al Gore	✓	✗
01.04	Élire Alex Gorsky	✓	✗
01.05	Élire Andrea Jung	✓	✗
01.06	Élire Art Levinson	✓	✗
01.07	Élire Monica Lozano	✓	✓
01.08	Élire Ron Sugar	✓	✗
01.09	Élire Sue Wagner	✓	✗
02	Approuver Ernst & Young LLP en tant qu'auditeur	✓	✓
03	Dites-le sur les rémunérations	✓	✗
04	Vote consultatif sur la fréquence du vote des actionnaires sur les rémunérations.	1	1
05	Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de commander un audit analysant l'impact de l'entreprise sur les droits civils et la non-discrimination, ainsi que l'impact de ces questions sur les activités de l'entreprise.	✗	✗
06	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration rende compte chaque année aux actionnaires de la nature et de l'étendue de la dépendance et de la vulnérabilité des activités de l'entreprise à l'égard de la Chine communiste, qui viole systématiquement les droits de l'homme, constitue une menace géopolitique et un adversaire pour les États-Unis.	✗	✗
07	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration adopte une politique selon laquelle, si les détenteurs d'une majorité d'actions non initiées votées soutiennent une proposition de Dans le cas d'une proposition d'actionnaire, un ou plusieurs du conseil d'administration, identifiés par le président du comité des nominations, seront disponibles pour discuter avec les auteurs de la proposition dans les trois mois suivant le dépôt par Apple de son rapport sur le formulaire 8-K contenant les résultats du vote.	✗	✗
08	Proposition d'actionnaire demandant à Apple de publier un rapport sur les écarts de rémunération médiane en fonction de la race et du sexe, y compris les risques politiques, de réputation, concurrentiels et opérationnels associés, ainsi que les risques liés au recrutement et à la fidélisation de talents diversifiés.	✗	✓
09	Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de modifier son règlement "Accès aux procurations pour les nominations d'administrateurs".	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

	CONSEIL	POLITIQUE
POINT 01.01		
Élection de James Bell	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

	CONSEIL	POLITIQUE
POINT 01.02		
Élire Tim Cook	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

	CONSEIL	POLITIQUE
POINT 01.03		
Élire Al Gore	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président n'est pas un administrateur indépendant. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans la politique de l'Union européenne.

l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Alex Gorsky		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président n'est pas un administrateur indépendant. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Andrea Jung		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président n'est pas un administrateur indépendant. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Art Levinson		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président du conseil d'administration, ce qui va à l'encontre de la politique. Le président du conseil d'administration doit être un administrateur indépendant afin de guider le conseil d'administration dans sa responsabilité de supervision des performances de la direction sans conflit d'intérêts.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Monica Lozano	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Ron Sugar	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est président d'Uber Technologies et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Sue Wagner	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président n'est pas un administrateur indépendant. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Approuver Ernst & Young LLP en tant qu'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Dites-le sur les rémunérations



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération n'est pas basée sur les performances de l'entreprise. Une part trop faible de la prime d'incitation des dirigeants est basée sur les performances. Cela limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail, car les dirigeants recevront une partie de la prime même si leurs performances sont médiocres. Cette année encore, plus de 40 % de la rémunération du PDG Cook n'est pas basée sur les performances de l'entreprise. Plusieurs actionnaires ont exprimé leur réticence à soutenir cette rémunération. En outre, une autre partie importante de la rémunération est mesurée en fonction d'un seul critère : le rendement total pour l'actionnaire (RTA), qui est fortement lié au cours de l'action. Le TSR peut facilement être augmenté par le rachat d'actions, ce qu'Apple a fait en 2022. Ainsi, une partie des primes versées aux dirigeants est imputable à la diminution du nombre d'actions. Le PDG a été payé plus de 200 fois le salaire moyen des Américains. Les disparités salariales importantes contribuent à rendre les sociétés de plus en plus inégales, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . Il est également important de noter que d'importantes inégalités salariales existent au sein de l'entreprise. Tim Cook, directeur général, empoche plus de 3,5 fois la moyenne des autres membres de la direction et 1 177 fois le salaire médian des employés d'Apple. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la fréquence du vote des actionnaires sur les rémunérations.

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration commande un audit analysant l'impact de l'entreprise sur les droits civils et la non-discrimination, ainsi que l'impact de ces questions sur les activités de l'entreprise.

×

×

Auteur de la proposition : National Center for Public Policy Research

La question de la diversité, de l'équité et de l'inclusion est un enjeu social majeur. Par conséquent, il est dans le meilleur intérêt des actionnaires que les entreprises divulguent des informations à sujet. Cependant, dans le présent, nous avons de sérieux doutes sur les intentions réelles du promoteur. En effet, la proposition déposée par le National Center for Public Policy Research's (NCPPR) ne semble pas avoir pour objectif premier de prévenir la discrimination et de garantir un lieu de travail ouvert et inclusif. Le NCPPR a une longue histoire de propositions antisociales qui servent davantage son agenda politique que les intérêts des actionnaires et de l'entreprise. Ses propositions d'actionnaires ont souvent l'apparence de propositions d'investisseurs responsables qui demandent des informations ou des actions pour améliorer les performances sociales ou environnementales des entreprises, mais après examen, nous constatons qu'elles pourraient viser à contrecarrer les actions de l'entreprise dans ces domaines. Notons que le NCPPR a souvent ciblé des entreprises qui défendent, par exemple, les droits des personnes de la communauté lesbienne, gay, bisexuelle et transgenre (LGBT) ou qui sont en faveur de lutte contre le changement climatique et du développement des énergies renouvelables. Dans ce , ils critiquent les programmes de lutte contre la discrimination et de promotion de l'équité raciale et de genre en les qualifiant de "discriminatoires". Dans ce contexte, nous ne pensons pas qu'il soit justifié de soutenir la proposition. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration rende compte chaque année aux actionnaires de la nature et de l'étendue de la dépendance et de la vulnérabilité des activités de l'entreprise à l'égard de la Chine communiste, qui viole systématiquement les droits de l'homme, constitue une menace géopolitique et un adversaire pour les États-Unis.

×

×

Proposant : National Legal and Policy Center

La question des droits de l'homme et des opérations dans des pays où les violations des droits de l'homme sont bien documentées est une question sociale majeure, et il est dans l'intérêt des actionnaires que les entreprises divulguent des informations à ce sujet. Cependant, dans le cas présent, nous avons de sérieux doutes sur les intentions réelles du promoteur. En effet, le National Legal and Policy Center (NLPC) est une organisation de droite à but non lucratif qui dit promouvoir l'éthique dans la vie publique par la recherche, l'investigation, l'éducation et l'action juridique et qui estime que le meilleur moyen de promouvoir l'éthique est de réduire la taille du gouvernement. La NLPC a l'habitude de déposer des propositions antisociales qui servent davantage son agenda politique que les intérêts des actionnaires et de l'entreprise. Ses propositions d'actionnaires ont souvent l'apparence de propositions d'investisseurs responsables qui demandent des informations ou des actions pour améliorer les performances sociales ou environnementales des entreprises, mais après examen, nous constatons qu'elles pourraient viser à contrecarrer les actions de l'entreprise dans ces domaines. Par exemple, elle a un jour soumis une proposition à Alphabet concernant la censure gouvernementale aux États-Unis, mais il se peut que cette proposition visait en fait à freiner les tentatives de l'entreprise d'aider l'administration Biden à lutter contre la désinformation liée à la pandémie de COVID-19. En conséquence, nous ne pensons pas qu'il soit approprié de soutenir la proposition et que celle-ci soit dans le meilleur intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration adopte une politique selon laquelle, si les détenteurs d'une majorité d'actions non privilégiées votées soutiennent une proposition d'actionnaire, un ou plusieurs du conseil d'administration, identifiés par le président du comité de nomination, seront disponibles pour une discussion avec les auteurs de la proposition dans les trois mois suivant le dépôt par Apple de son rapport sur le formulaire 8-K contenant les résultats du vote.



Proposant : Nia Impact Capital

S'il est important que le conseil d'administration réponde aux demandes des actionnaires et assure une communication transparente et directe, cette proposition ne semble pas nécessaire car des mécanismes sont déjà en place pour promouvoir le dialogue. L'auteur de la proposition, Nia Impact, a déposé en 2022 une proposition demandant à Apple de préparer un rapport sur les risques associés à l'utilisation de clauses de dissimulation en rapport avec des actes illégaux tels que le harcèlement et la discrimination. Bien que la proposition ait reçu un taux d'approbation de 50,04 %, aucun administrateur n'a accepté de rencontrer un représentant de Nia Impact. Notons toutefois qu'en décembre 2022, Apple a publié un rapport et annoncé officiellement qu'elle cessait d'utiliser de telles clauses pour l'ensemble de ses employés et sous-traitants. Apple aurait pu agir plus rapidement et mieux communiquer avec l'auteur de la proposition, mais l'essentiel est qu'elle ait pris acte de la proposition et modifié ses pratiques en conséquence. La proposition semble un peu excessive dans ce sens. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant à Apple de publier un rapport sur les écarts de rémunération médiane en fonction de la race et du sexe, y compris les risques politiques, de réputation, concurrentiels et opérationnels associés, ainsi que les risques liés au recrutement et à la fidélisation de talents diversifiés.



Proposant : Arjuna Capital

D'importantes disparités salariales fondées sur le sexe et la race persistent aux États-Unis, que des facteurs tels que l'expérience, la formation, le secteur ou les heures de travail soient pris en compte ou non. Par exemple, le salaire médian des employés noirs représentait 75,6 % de celui de leurs homologues blancs en 2019, selon l'Economic Policy Institute. Loin de se résorber, cet écart s'est creusé depuis 2000. En outre, en 2021, le Pew Research Center a indiqué que l'écart de salaire médian entre les hommes et les femmes était relativement stable depuis 15 ans.

En 2020, les femmes gagnent ainsi 84 % du salaire des hommes. Quant à l'écart de rémunération ajusté au sexe, il était de 4,9 %, selon une étude de Glassdoor publiée en 2019. De nombreux chercheurs et économistes estiment que cet écart inexplicable pourrait être dû à la discrimination. Cela peut entraîner des poursuites judiciaires coûteuses et nuire à l'image des entreprises ainsi qu'à leur capacité à recruter et à conserver des employés talentueux. Toutefois, les risques juridiques se sont accrus ces dernières années. La Californie, le Massachusetts, New York et le Maryland ont renforcé leur législation en matière d'égalité salariale. En Islande, les entreprises employant au moins 25 personnes à temps plein doivent prouver qu'elles versent un salaire égal pour un travail égal, quel que soit le sexe de l'employé, sous peine d'amende. Des pays comme le Royaume-Uni, l'Irlande et Israël exigent désormais la divulgation des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes, tandis que d'autres ont renforcé leurs exigences en matière de communication d'informations liées à l'équité entre les sexes, notamment en termes de rémunération. Parmi eux, on trouve la France, l'Italie et l'Espagne. D'autre part, des études montrent que les entreprises qui font preuve de transparence, qui traquent et mettent tout en œuvre pour éliminer les écarts de rémunération favorisent une meilleure représentation des femmes à tous les niveaux de l'organisation, ce qui leur permet de profiter des nombreux avantages de la diversification de la main-d'œuvre, y compris au sein de la haute direction. Quant à Apple, l'entreprise affirme avoir atteint l'équité salariale au niveau mondial entre les femmes et les hommes occupant des postes similaires, avec une expérience et des performances comparables. Elle affirme qu'il en va de même aux États-Unis pour ses employés de race différente. L'entreprise a également révélé un écart de rémunération médian fondé sur le sexe de 9 % pour ses salariés britanniques, mais refuse de publier ces données pour sa main-d'œuvre américaine et mondiale. Toutefois, si l'existence d'écarts ajustés peut révéler la présence d'une discrimination salariale, consciente ou non, les écarts bruts peuvent indiquer une sous-représentation des femmes ou des membres des minorités dans les emplois bien rémunérés, voire un problème de discrimination systémique en matière de promotion. Il convient de noter que, contrairement à Apple, des entreprises telles que Citigroup, Adobe, American Express, Bank of New York Mellon, Home Depot, Lowes, MasterCard, Pfizer, Starbucks, Target, Visa et Wyndham Hotels and Resorts ont adopté la meilleure pratique en matière de rapports sur l'équité salariale, qui consiste à communiquer à la fois les écarts bruts et les écarts corrigés. Par conséquent, nous pensons qu'il est dans l'intérêt des actionnaires que l'entreprise soit plus transparente et publie les informations demandées. En luttant contre ces écarts et en divulguant davantage d'informations sur cette question, elle atténuera le risque juridique, financier et de réputation associé aux pratiques discriminatoires, tout en augmentant sa capacité à attirer et à retenir une main-d'œuvre qualifiée afin de constituer des équipes diversifiées et innovantes en démontrant que ses employés sont rémunérés de manière juste et équitable, indépendamment de leur sexe ou de origine ethnique ou raciale. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de modifier son règlement "Accès aux procurations pour les nominations d'administrateurs".



Proposant : James McRitchie

La proposition demande à Apple de revoir sa procédure de nomination des candidats soumis par les actionnaires. Actuellement, la société prévoit que les actionnaires peuvent proposer des candidats pour pourvoir jusqu'à 20 % des sièges du conseil d'administration, arrondis au nombre entier inférieur. Auparavant, le conseil d'administration comptait neuf membres et les actionnaires ne pouvaient soumettre qu'une seule candidature. La proposition vise à modifier les statuts pour permettre aux actionnaires de présenter soit 20 % des candidats, soit un minimum de deux candidats. Cette proposition ne modifierait pas les exigences pour les actionnaires souhaitant proposer des candidats, qui doivent contrôler au moins 3 % des actions de la société. Il est dans l'intérêt des actionnaires de pouvoir proposer plus d'un candidat au conseil d'administration. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER AmerisourceBergen Corporation (NYSE:ABC)	DATE DE RÉUNION 2023-03-09 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-01-09
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 03073E105

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection du directeur : Ornella Barra	✓	✗
01.02	Élection du directeur : Steven H. Collis	✓	✗
01.03	Élection du directeur : D.Mark Durcan	✓	✓
01.04	Élection du directeur : Richard W. Gochner	✓	✗
01.05	Élection du directeur : Lon R. Greenberg	✓	✗
01.06	Élection du directeur : Kathleen W. Hyle	✓	✓
01.07	Élection du directeur : Lorence H. Kim, M.D.	✓	✓
01.08	Élection du directeur : Henry W. McGee	✓	✗
01.09	Élection du directeur : Redonda G. Miller, M.D.	✓	✓
01.10	Élection du directeur : Dennis M. Nally	✓	✓
02	Ratification d'Ernst&Young LLP en tant que cabinet d'experts-comptables indépendant et enregistré de la société pour l'exercice 2023	✓	✓
03	Vote consultatif pour approuver la rémunération des membres de la direction de l'entreprise.	✓	✗
04	Vote consultatif sur la fréquence d'un vote des actionnaires sur la rémunération des membres de la direction de la société.		1
05	Proposition d'actionnaire concernant la ratification par les actionnaires des indemnités de licenciement.	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection du directeur : Ornella Barra

CONSEIL	POLITIQUE
✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon l'entreprise. Elle est COO de Walgreens Boots Alliance Inc, un actionnaire détenant 16,7 % de la société, et siège au conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection du directeur : Steven H. Collis	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection du directeur : D.Mark Durcan	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection du directeur : Richard W. Gohnauer	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection du directeur : Lon R. Greenberg	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élection du directeur : Kathleen W. Hyle	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élection du directeur : Lorence H. Kim, M.D.	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élection du directeur : Henry W. McGee		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élection du directeur : Redonda G. Miller, M.D.		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élection du directeur : Dennis M. Nally		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Ratification d'Ernst&Young LLP en tant que cabinet d'experts-comptables indépendant et enregistré de la société pour l'exercice 2023



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif pour approuver la rémunération des membres de la direction de l'entreprise.



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise, mais n'inclut pas les critères de performance ESG. Le taux global de dilution des actions est supérieur à 10 %. L'indemnité de départ est supérieure à deux fois le salaire du dirigeant. Le PDG est rémunéré plus de 3 fois la rémunération d'un autre dirigeant nommé et le ratio de rémunération entre le PDG et l'employé médian est supérieur à 170:1. La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la fréquence d'un vote des actionnaires sur la rémunération des membres de la direction générale de l'entreprise.

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant la ratification par les actionnaires des indemnités de licenciement.



Proposant : Kenneth Steiner

Cette proposition demande à l'entreprise de mettre en place un processus obligeant les administrateurs à voter sur les indemnités de départ qui dépasseraient 2,99 fois le salaire de l'un des dirigeants de l'entreprise. Il est dans l'intérêt des actionnaires de pouvoir voter sur les indemnités de départ accordées à un administrateur ou à un dirigeant. Les indemnités de départ sont considérées comme excessives lorsqu'elles dépassent 2,99 fois le salaire et les primes. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Qualcomm Inc. (QCOM)	DATE DE RÉUNION 2023-03-08 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-01-09
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 747525103

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Sylvia Acevedo	✓	✓
01.02	Élire Cristiano R. Amon	✓	✓
01.03	Élire Mark Fields	✓	✓
01.04	Élire Jeffrey W. Henderson	✓	✓
01.05	Élire Gregory N. Johnson	✓	✓
01.06	Élire Ann M. Livermore	✓	✓
01.07	Élire Mark D. McLaughlin	✓	✓
01.08	Élection de Jamie S. Miller	✓	✓
01.09	Élire Irene B. Rosenfeld	✓	✓
01.10	Élection de Kornelis (Neil) Smit	✓	✓
01.11	Élire Jean-Pascal Tricoire	✓	✓
01.12	Élection d'Anthony J. Vinciguerra	✓	✓
02	Approuver la nomination du cabinet d'audit PricewaterhouseCoopers LLP.	✓	✓
03	Approuver le plan de rémunération incitative à long terme.	✓	✗
04	Vote consultatif sur la rémunération des cadres.	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL POLITIQUE

Élire Sylvia Acevedo



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL POLITIQUE

Élire Cristiano R. Amon



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL POLITIQUE

Élire Mark Fields



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL POLITIQUE

Élire Jeffrey W. Henderson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL POLITIQUE

Élire Gregory N. Johnson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL POLITIQUE

Élire Ann M. Livermore



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL POLITIQUE

Élire Mark D. McLaughlin



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Jamie S. Miller



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL POLITIQUE

Élire Irene B. Rosenfeld



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Kornelis (Neil) Smit



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Jean-Pascal Tricoire



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection d'Anthony J. Vinciguerra



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Approuver la nomination du cabinet d'audit PricewaterhouseCoopers LLP.



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Approuver le plan de rémunération incitative à long terme.



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. Le taux de dilution des actions de ce plan est supérieur à 10 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres.



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Novartis AG (NVS)	DATE DE RÉUNION 2023-03-07 ,
PAYS Suisse	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-02
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 66987V109/H5820Q150/ 66987V109

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442045

Fonds de dividendes Genus

38800

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Approbation du rapport opérationnel et financier de novartis ag, des états financiers de novartis ag et des états financiers consolidés du groupe pour l'exercice 2022	✓	✓
02	Décharge des membres du conseil d'administration et du comité exécutif	✓	✗
03	Approuver un dividende de 3,20 CHF par action ordinaire.	✓	✓
04	Réduction du capital social	✓	✓
05	Nouveaux rachats d'actions	✓	✓
06.01	Modification des statuts : introduction de l'article 12A des statuts	✓	✓
06.02	Modification des statuts : modification des articles 10, 14, 30, 33 et 34 des statuts	✓	✓
06.03	Modification des statuts : modification des articles 4-7,9,11-13,16-18,20-24,27,38 et 39 des statuts	✓	✓
07.01	Vote contraignant sur le montant global maximum de la rémunération du conseil d'administration pour la période allant de l'assemblée générale annuelle de 2023 à l'assemblée générale annuelle de 2024	✓	✓
07.02	Vote contraignant sur le montant global maximum de la rémunération du comité exécutif pour l'exercice 2024	✓	✓
07.03	Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2022	✓	✓
08.01	Réélection de Joerg Reinhardt en tant que membre et président du conseil d'administration	✓	✓
08.02	Réélection de Nancy C. Andrews en tant qu'administrateur	✓	✓
08.03	Réélection de Ton Buechner en tant qu'administrateur	✓	✗
08.04	Réélection de Patrice Bula en tant qu'administrateur	✓	✗
08.05	Réélection d'Elizabeth Doherty en tant qu'administrateur	✓	✓
08.06	Réélection de Bridgette Heller en tant qu'administrateur	✓	✗

08.07	Réélection de Daniel Hochstrasser en tant qu'administrateur	✓	✓
08.08	Réélection de Frans Van Houten en tant qu'administrateur	✓	✓
08.09	Réélection de Simon Moroney en tant qu'administrateur	✓	✓
08.10	Réélection d'Ana De Pro Gonzalo en tant qu'administrateur	✓	✓
08.11	Réélection de Charles L. Sawyers en tant qu'administrateur	✓	✗
08.12	Réélection de William T. Winters en tant qu'administrateur	✓	✗
08.13	Élection de John D. Young en tant qu'administrateur	✓	✓
09.01	Réélection de Patrice Bula en tant que membre du comité de rémunération	✓	✗
09.02	Réélection de Bridgette Heller en tant que membre du comité de rémunération	✓	✗
09.03	Réélection de Simon Moroney en tant que membre du comité de rémunération	✓	✓
09.04	Réélection de William T.Winters en tant que membre du comité de rémunération	✓	✗
10	Réélection de l'auditeur : KPMG AG	✓	✓
11	Réélection du mandataire indépendant	✓	✓
12	Autres points à l'ordre du jour.	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Approbation du rapport opérationnel et financier de novartis ag, des états financiers de novartis ag et des états financiers consolidés du groupe pour l'exercice 2022

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE



Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL **POLITIQUE**

Décharge des membres du conseil d'administration et du comité exécutif



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration et du comité exécutif et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Approuver un dividende de 3,20 CHF par action ordinaire.



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Réduction du capital social



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat de certaines de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Lorsqu'un rachat d'actions est associé à une annulation de ces actions, il en résulte une réduction du capital social. Il s'agit d'un moyen de restituer des actifs aux actionnaires, lorsque les liquidités sont supérieures aux besoins d'investissement. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

Nouveaux rachats d'actions

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat de certaines de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.01

Modification des statuts : introduction de l'article 12A des statuts

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Cet amendement requiert l'approbation des actionnaires pour permettre à la société d'organiser des réunions virtuelles. Bien que les méthodes électroniques puissent permettre à un plus grand nombre d'actionnaires participer à une assemblée, les assemblées électroniques "virtuelles" doivent donner aux actionnaires les mêmes possibilités de participer, notamment en posant des questions et en engageant un dialogue, que s'ils étaient physiquement présents. Les réunions virtuelles qui n'offrent pas ces possibilités ne constituent pas un substitut adéquat aux assemblées d'actionnaires en personne. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.02

Modification des statuts : modification des articles 10, 14, 30, 33 et 34 des statuts

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

La proposition vise à modifier les statuts de l'entreprise afin de refléter la législation applicable. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Modification des statuts : modification des articles 4-7,9,11-13,16-18,20-24,27,38 et 39 des statuts



Proposant : Conseil

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.01 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Vote contraignant sur le montant global maximum de la rémunération du conseil d'administration pour la période allant de l'assemblée générale annuelle de 2023 à l'assemblée générale annuelle de 2024



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Vote contraignant sur le montant global maximum de la rémunération du comité exécutif pour l'exercice 2024



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de compensation montre qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2022



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.01	CONSEIL	POLITIQUE
Réélection de Joerg Reinhardt en tant que membre et président du conseil d'administration	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la politique. Il a reçu une somme d'argent importante au cours d'une seule année (rémunération ou honoraires). Il n'y a pas de raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.02	CONSEIL	POLITIQUE
Réélection de Nancy C. Andrews en tant qu'administrateur	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03	CONSEIL	POLITIQUE
Réélection de Ton Buechner en tant qu'administrateur	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est le président

de Swiss Prime Site et siège dans plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.04	CONSEIL	POLITIQUE
Réélection de Patrice Bula en tant qu'administrateur		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.05	CONSEIL	POLITIQUE
Réélection d'Elizabeth Doherty en tant qu'administrateur		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.06	CONSEIL	POLITIQUE
Réélection de Bridgette Heller en tant qu'administrateur		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.07	CONSEIL	POLITIQUE
Réélection de Daniel Hochstrasser en tant qu'administrateur		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.08	CONSEIL	POLITIQUE
Réélection de Frans Van Houten en tant qu'administrateur		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.09	CONSEIL	POLITIQUE
Réélection de Simon Moroney en tant que directeur		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.10	CONSEIL	POLITIQUE
Réélection d'Ana De Pro Gonzalo en tant qu'administrateur	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.11	CONSEIL	POLITIQUE
Réélection de Charles L. Sawyers en tant qu'administrateur	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.12	CONSEIL	POLITIQUE
Réélection de William T. Winters en tant qu'administrateur	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.13	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de John D. Young en tant qu'administrateur	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.01	CONSEIL	POLITIQUE
Réélection de Patrice Bula en tant que membre du comité de rémunération	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.02	CONSEIL	POLITIQUE
Réélection de Bridgette Heller en tant que membre du comité de rémunération	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.03	CONSEIL	POLITIQUE
Réélection de Simon Moroney en tant que membre du comité de rémunération		
Proposant : Conseil		

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous constatons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a pas de raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.04	CONSEIL	POLITIQUE
Réélection de William T.Winters en tant que membre du comité de rémunération		
Proposant : Conseil		

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous constatons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10	CONSEIL	POLITIQUE
Réélection de l'auditeur : KPMG AG		
Proposant : Conseil		

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

CONSEIL **POLITIQUE**

Réélection du mandataire indépendant



Proposant : Conseil

En raison d'une modification du droit suisse entrée en vigueur le 1er janvier 2014, les actionnaires d'une société suisse sont tenus d'élire un représentant indépendant. L'objectif de cette proposition est donc d'approuver la nomination de Peter Andreas Zahn à ce poste. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

CONSEIL **POLITIQUE**

Autres points à l'ordre du jour.



Proposant : Conseil

Cette proposition est vague et ses détails ne sont pas connus. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Argenx SE (EBR : ARGX)	DATE DE RÉUNION 2023-02-23 ,
PAYS Belgique	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-01-30
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Extraordinaire	TITRES N0610Q109

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Élire Steve Krognès en tant qu'administrateur non exécutif du conseil d'administration	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Steve Krognès en tant qu'administrateur non exécutif du conseil d'administration	✓	✓

Proposant : Conseil

Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Infineon Technologies AG (IFX)	DATE DE RÉUNION 2023-02-16 ,
PAYS Allemagne	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-01-27
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 45662N103

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442088	Fonds Genus Global Alpha	25900
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	32900
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	33200

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
02	Approuver un dividende de 0,32 euro par action ordinaire.	✓	✓
03.01	Ratifier Jochen Hanebeck	✓	✗
03.02	Ratifier Constanze Hufenbecher	✓	✗
03.03	Ratifier Sven Schneider	✓	✗
03.04	Ratifier Andreas Urschitz	✓	✗
03.05	Ratifier Rutger Wijburg	✓	✗
03.06	Ratifier Reinhard Ploss	✓	✗
03.07	Ratifier Helmut Gassel	✓	✗
04.01	Ratifier Wolfgang Eder	✓	✗
04.02	Ratifier Xiaoqun Clever	✓	✗
04.03	Ratifier Johann Dechant	✓	✗
04.04	Ratifier Friedrich Eichiner	✓	✗
04.05	Ratifier Annette Engelfried	✓	✗
04.06	Ratifier Peter Gruber	✓	✗
04.07	Ratifier Hans-Ulrich Holdenried	✓	✗
04.08	Ratifier Susanne Lachenmann	✓	✗
04.09	Ratifier Geraldine Picaud	✓	✗

04.10	Ratifier Manfred Puffer	✓	✗
04.11	Ratifier Melanie Riedl	✓	✗
04.12	Ratifier Juergen Scholz	✓	✗
04.13	Ratifier Ulrich Spiesshofer	✓	✗
04.14	Ratifier Margaret Suckale	✓	✗
04.15	Ratifier Mirco Synde	✓	✗
04.16	Ratifier Diana Vitale	✓	✗
04.17	Ratifier Kerstin Schulzendorf	✓	✗
05	Approuver la nomination du cabinet d'audit KPMG.	✓	✓
06.01	Élire Herbert Diess	✓	✓
06.02	Élire Klaus Helmrich	✓	✓
07	Autoriser le rachat d'actions.	✓	✓
08		✓	✗
09.01	Proposition de modification des statuts pour permettre à l'entreprise de tenir ses assemblées d'actionnaires jusqu'à 100 km du siège social.	✓	✓
09.02	Proposition afin de modifier les statuts pour permettre à l'entreprise de tenir des assemblées d'actionnaires virtuelles.	✓	✓
09.03	Proposition de modification du règlement intérieur afin de permettre au conseil des autorités de surveillance de tenir ses réunions virtuellement.	✓	✓
10	Approuver la politique rémunération des cadres.	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 02**CONSEIL** **POLITIQUE**

Approuver un dividende de 0,32 euro par action ordinaire.



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.01**CONSEIL** **POLITIQUE**

Ratifier Jochen Hanebeck



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.02**CONSEIL** **POLITIQUE**

Ratifier Constanze Hufenbecher



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.03**CONSEIL** **POLITIQUE**

Ratifier Sven Schneider



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.04	CONSEIL	POLITIQUE
Ratifier Andreas Urschitz	✓	✗

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.05	CONSEIL	POLITIQUE
Ratifier Rutger Wijburg	✓	✗

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.06	CONSEIL	POLITIQUE
Ratifier Reinhard Ploss	✓	✗

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.07

Ratifier Helmut Gassel

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.01

Ratifier Wolfgang Eder

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.02

Ratifier Xiaoqun Clever

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.03

Ratifier Johann Dechant

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.04

Ratifier Friedrich Eichiner

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.05

Ratifier Annette Engelfried

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.06

CONSEIL POLITIQUE

Ratifier Peter Gruber



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.07

CONSEIL POLITIQUE

Ratifier Hans-Ulrich Holdenried



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.08

CONSEIL POLITIQUE

Ratifier Susanne Lachenmann



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.09

CONSEIL POLITIQUE

Ratifier Geraldine Picaud



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

	CONSEIL	POLITIQUE
POINT 04.10		
Ratifier Manfred Puffer	✓	✗

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

	CONSEIL	POLITIQUE
POINT 04.11		
Ratifier Melanie Riedl	✓	✗

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

	CONSEIL	POLITIQUE
POINT 04.12		
Ratifier Juergen Scholz	✓	✗

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.13	CONSEIL	POLITIQUE
Ratifier Ulrich Spiesshofer	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.14	CONSEIL	POLITIQUE
Ratifier Margaret Suckale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.15	CONSEIL	POLITIQUE
Ratifier Mirco Synde	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.16	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Ratifier Diana Vitale



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.17

Ratifier Kerstin Schulzendorf

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

Approuver la nomination du cabinet d'audit KPMG.

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.01

Élire Herbert Diess

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Klaus Helmrich	✓	✓
Proposant : Conseil		

Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07	CONSEIL	POLITIQUE
Autoriser le rachat d'actions.	✓	✓
Proposant : Conseil		

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat de certaines de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote liés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividendes n'est autorisée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08	CONSEIL	POLITIQUE
	✓	✗
Proposant : Conseil		

La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.01	CONSEIL	POLITIQUE
Proposition de modification des statuts pour permettre à l'entreprise de tenir ses assemblées d'actionnaires jusqu'à 100 km du siège social.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.02	CONSEIL	POLITIQUE
Proposition afin de modifier les statuts pour permettre à l'entreprise de tenir des assemblées d'actionnaires virtuelles.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.03	CONSEIL	POLITIQUE
Proposition de modification du règlement intérieur afin de permettre au conseil des autorités de surveillance de tenir ses réunions virtuellement.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10	CONSEIL	POLITIQUE
----------	---------	-----------

Approuver la politique rémunération des cadres.



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Yamana Gold Inc. (YRI)	DATE DE RÉUNION 2023-01-31 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2022-12-14
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Spécial	TITRES 98462Y100

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	164300
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	191100

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Transaction Pan American/Agnico	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01	CONSEIL	POLITIQUE
Transaction Pan American/Agnico	✓	✓
Proposant : Conseil		

Le 8 novembre 2022, Yamana Gold Inc. a annoncé son intention de vendre la totalité de ses actifs et de son capital social à Agnico Eagle Mines Limited et Pan American Silver Corp. La transaction est évaluée à 6 620,1 millions de dollars canadiens. Agnico devrait dans un premier temps acquérir les actifs canadiens de la société, ainsi que certaines de ses filiales et partenariats. Dans un deuxième temps, Pan American acquerra la totalité du capital émis de la société. Chaque action Yamana sera échangée contre 1,04 USD, 0,1598 action Pan American nouvellement émise et 0,0376 action Agnico. En conséquence, les actionnaires actuels de Yamana pourraient détenir collectivement 7,4 % d'Agnico et 42,7 % de Pan American. La transaction ne soulève pas de problème particulier de gouvernance. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Acuity Brands Inc. (NYSE:AYI)	DATE DE RÉUNION 2023-01-25 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2022-12-05
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 00508Y102

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Neil M. Ashe	✓	✗
01.02	Élection de Marcia J. Avedon	✓	✗
01.03	Élire W. Patrick Battle	✓	✗
01.04	Élection de Michael J. Bender	✓	✗
01.05	Élire G. Douglas Dillard, Jr.	✓	✗
01.06	Élire James H. Hance, Jr.	✓	✗
01.07	Élire Maya Leibman	✓	✗
01.08	Élire Laura G. O'Shaughnessy	✓	✗
01.09	Élire Mark J. Sachleben	✓	✗
01.10	Élection de Mary A. Winston	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Neil M. Ashe

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓

✗

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Marcia J. Avedon		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire W. Patrick Battle		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Michael J. Bender		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire G. Douglas Dillard, Jr.	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire James H. Hance, Jr.	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Maya Leibman	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Laura G. O'Shaughnessy		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Mark J. Sachleben		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Mary A. Winston		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. L'indemnité de départ est supérieure à deux fois le salaire du dirigeant. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Visa Inc. (V)	DATE DE RÉUNION 2023- 01-24 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTRE MENT 2022-11- 25
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 92826C839

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442029

Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe

2800

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Approuver l'élection du directeur : Lloyd A. Carney	✓	✗
01.02	Approuver l'élection du directeur : Kermit R. Crawford	✓	✗
01.03	Approuver l'élection du directeur : Francisco Javier Fernandez-Carbajal	✓	✗
01.04	Approuver l'élection du directeur : Alfred F. Kelly Jr.	✓	✗
01.05	Approuver l'élection du directeur : Ramon Laguarta	✓	✗
01.06	Approuver l'élection du directeur : Teri L. List	✓	✓
01.07	Approuver l'élection du directeur : John F. Lundgren	✓	✗
01.08	Approuver l'élection du directeur : Denise M. Morrison	✓	✓
01.09	Approuver l'élection du directeur : Linda J. Rendle	✓	✗
01.10	Approuver l'élection du directeur : Maynard G. Webb Jr.	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres.	✓	✗
03	Vote consultatif sur la fréquence du vote des actionnaires sur les rémunérations.	✓	1
04	Approuver la nomination du cabinet d'audit KPMG	✓	✓
05	Proposition d'actionnaire en vue de l'adoption d'une politique visant à exiger un président du conseil d'administration indépendant.	✗	

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Approuver l'élection du directeur : Lloyd A. Carney

CONSEIL POLITIQUE

✓

✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est président de Grid Dynamics Holdings Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection du directeur : Kermit R. Crawford		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver l'élection du directeur : Francisco Javier Fernandez-Carbajal		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège à ce comité. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Approuver l'élection du directeur : Alfred F. Kelly Jr.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Approuver l'élection du directeur : Ramon Laguarta

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Approuver l'élection du directeur : Teri L. List

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL

POLITIQUE

Approuver l'élection du directeur : John F. Lundgren



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Approuver l'élection du directeur : Denise M. Morrison



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL

POLITIQUE

Approuver l'élection du directeur : Linda J. Rendle



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Approuver l'élection du directeur : Maynard G. Webb Jr.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Vote consultatif sur la rémunération des cadres.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération n'est pas basée sur les performances de l'entreprise. Une part trop faible de la prime d'intéressement des dirigeants est basée sur les performances. Cela limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail, car les dirigeants recevront une partie de la prime même si leurs performances sont médiocres. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des Américains. Les disparités salariales importantes contribuent à l'émergence de sociétés de plus en plus inégales, qui sont moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la fréquence du vote des actionnaires sur les rémunérations.

CONSEIL POLITIQUE



1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Approuver la nomination du cabinet d'audit KPMG



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire en vue de l'adoption d'une politique visant à exiger un président du conseil d'administration indépendant.



Proposant : National Legal and Policy Center

La séparation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général est considérée comme un signe de bonne gouvernance. La séparation de ces fonctions est l'une des meilleures pratiques de gouvernance. Pourtant, à Visa, ces fonctions sont exercées par la même personne, Alfred L. Kelly Jr. Cette pratique permettrait d'éviter les circonstances dans lesquelles le président du conseil d'administration pourrait se trouver en situation de conflit d'intérêts. La fonction de contrôle de la gestion qui lui est confiée est compromise lorsqu'il n'est pas indépendant. Il est donc dans l'intérêt des actionnaires de soutenir une telle proposition. Néanmoins, plusieurs points doivent être soulignés à propos de la présente proposition. Le promoteur, le National Legal and Policy Center, est reconnu comme un groupe idéologique qui s'oppose au mouvement de l'investissement responsable. Il utilise également le système des propositions d'actionnaires pour saper les efforts légitimes de nombreux investisseurs qui se sont engagés à faire progresser la gouvernance des entreprises publiques. En outre, Visa a annoncé en novembre 2022 que M. L. Kelly quittera son poste de PDG en février 2023. Il restera toutefois président du conseil d'administration. Il convient également de mentionner que le conseil d'administration fonctionne avec un administrateur principal qui a, entre autres, le rôle de fournir un leadership indépendant et critique à la direction. Étant donné que nous ne souhaitons pas soutenir les propositions de cette organisation, ni voter contre des propositions susceptibles d'améliorer la gouvernance d'entreprise, et compte tenu du fait que Visa a déjà annoncé un changement de direction au cours de l'année prochaine, nous recommandons l'abstention sur cette proposition. Une abstention est enregistrée.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Metro Inc (MRU)	DATE DE RÉUNION 2023-01-24 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2022-12-02
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 59162N109

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Lori-Ann Beausoleil	✓	✓
01.02	Élection de Maryse Bertrand	✓	✓
01.03	Élection de Pierre Boivin	✓	✓
01.04	Élection de François J. Coutu	✓	✗
01.05	Élire Michel Coutu	✓	✗
01.06	Élire Stephanie Coyles	✓	✓
01.07	Élire Russell Goodman	✓	✗
01.08	Élire Marc Guay	✓	✓
01.09	Élire Christian W.E. Haub	✓	✗
01.10	Élection d'Eric R. La Flèche	✓	✗
01.11	Élection de Christine Magee	✓	✗
01.12	Élire Brian McManus	✓	✗
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Renouvellement du plan d'options d'achat d'actions	✓	✗
05	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise adopte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à court et à long terme, y compris de l'ensemble de sa chaîne de valeur, et procéder aux réductions d'émissions appropriées d'ici à 2030. Ces objectifs doivent être fondés sur des données scientifiques et alignés sur l'objectif de l'Accord de Paris de limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à 1,5 degré Celsius, ce qui nécessite des émissions nettes nulles d'ici 2050 ou avant.	✗	✓

06

Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de publier un rapport présentant les résultats d'une évaluation indépendante de l'impact sur les droits de l'homme définissant les critères d'évaluation de l'impact sur les droits de l'homme. et évaluer les impacts réels et potentiels de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement au Canada sur les droits de l'homme des travailleurs migrants.

✗

✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Lori-Ann Beausoleil	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Maryse Bertrand	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Pierre Boivin	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du

a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élection de François J. Coutu

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il s'agit d'un ancien dirigeant de l'entreprise. (Groupe Jean Coutu)Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élire Michel Coutu

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il a des liens familiaux directs avec un administrateur lié. (Frère de François J. Coutu)Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élire Stephanie Coyles

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Russell Goodman

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Marc Guay

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Christian W.E. Haub

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élection d'Eric R. La Flèche

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élection de Christine Magee

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est présidente de Sleep Country Canada Holdings inc et siège à plus de deux conseils d'administration. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

Élire Brian McManus

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est PDG de Uni-Select inc. et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend un plan d'options sur actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. La durée des options attribuées dans le cadre du plan dépasse le délai prévu par la politique, qui est de 5 ans. La durée du plan d'action dépasse la limite de temps stipulée dans la politique, qui est de 5 ans. En cas de changement de contrôle, les accords de départ prévoient l'accélération de l'acquisition des options attribuées dans le cadre des plans de rémunération, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Renouvellement du plan d'options d'achat d'actions



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan d'options sur actions des dirigeants montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. En cas de changement de contrôle, les accords de départ prévoient l'accélération de l'acquisition des options octroyées dans le cadre des plans de rémunération, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

POINT 05

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise adopte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à court et à long terme, y compris les émissions du champ d'application 3 de l'ensemble de sa chaîne de valeur, et procéder à des réductions d'émissions appropriées d'ici à 2030. Ces objectifs doivent être fondés sur des données scientifiques et alignés sur l'objectif de l'Accord de Paris de limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à 1,5 degré Celsius, ce qui nécessite des émissions nettes nulles d'ici 2050 ou avant.

CONSEIL POLITIQUE



Proposer : Régime de retraite de l'Université de Montréal

Déclaration de conflit d'intérêts : Le GIR souhaite vous informer qu'il a une relation d'affaires avec le promoteur de cette proposition. En tout état de cause, nous estimons que cette relation affecte notre jugement et notre capacité à appliquer les critères de votre politique. Nous restons à votre disposition pour toute question relative à cette déclaration. L'importance de la question du changement climatique n'est plus à démontrer. Ses conséquences humaines, sociales, environnementales et économiques dévastatrices se font déjà sentir et ne sont qu'un avant-goût d'un monde où l'augmentation de la température moyenne de la Terre dépasserait 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle. Le Pacte de Glasgow, adopté à l'issue de la 26e Conférence des Nations unies sur le changement climatique en novembre 2021, a reconfirmé la nécessité de réduire les émissions mondiales de dioxyde de carbone de 45 % d'ici à 2030 afin de maintenir le réchauffement en deçà de 1,5 °C. Dans ce contexte, la contribution des entreprises à l'atténuation du changement climatique est essentielle. Lancée en décembre 2017, Climate Action 100+, une initiative de 700 investisseurs institutionnels gérant plus de 68 000 milliards de dollars US d'actifs, appelle les entreprises à améliorer leur gouvernance climatique, à réduire à zéro leurs émissions nettes de GES de portée 1, de portée 2 et de portée 3, à renforcer les actions liées au climat et à fournir des informations financières liées au climat. Dans le cas de Metro, nous constatons que ses engagements pour réduire son empreinte carbone sont insuffisants. Par exemple, Metro a fixé des objectifs de réduction de ses émissions de portée 1 et de portée 2 de 37,5 % par rapport à leurs niveaux de 2020 d'ici 2035, mais elle ne s'est pas alignée sur l'objectif de 1,5 °C de l'Accord de Paris. En outre, les engagements de l'entreprise concernant ses émissions indirectes du champ d'application 3 restent modestes et ne couvrent pas l'ensemble de sa chaîne de valeur. Pourtant, ces émissions sont susceptibles de constituer sa plus grande contribution au changement climatique. Metro est également en retard sur son concurrent Loblaw. Par exemple, contrairement à Metro, Loblaw a pour ambition d'être neutre en carbone d'ici 2040 pour ses émissions de portée 1 et 2, et d'ici 2050 pour ses émissions de portée 3, y compris celles générées par ses fournisseurs. En outre, les objectifs de Metro ne sont pas certifiés par l'initiative Science Based Targets (SBTi), qui a établi des objectifs spécifiques pour s'assurer que les buts des entreprises s'alignent sur la science du climat. En comparaison, Loblaw s'est engagée à s'aligner sur cette initiative. En ce qui concerne la divulgation d'informations sur le climat, il convient de noter que Metro suit les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), reconnue à l'échelle internationale, qui a été créée pour améliorer et développer l'information financière liée au climat. Metro divulgue également ses émissions directes et indirectes de GES, bien que celles-ci ne soient pas examinées par des indépendants. Après examen, nous reconnaissons que Metro a adopté certaines bonnes pratiques de divulgation et a pris des mesures pour atténuer ses impacts liés au climat. Néanmoins, sa stratégie de lutte contre les changements climatiques présente des lacunes importantes, notamment en ce qui concerne les objectifs de réduction des émissions de type 3, et semble beaucoup moins ambitieuse que celle de Loblaw. Par conséquent, nous croyons qu'il est dans le meilleur intérêt des investisseurs de soutenir la proposition afin d'encourager le conseil d'administration à faire davantage pour atténuer l'empreinte carbone de Metro, ainsi que son exposition au climat, qui comprend les risques opérationnels, financiers, réglementaires et de réputation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

POINT 06

Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de publier un rapport présentant les résultats d'une évaluation indépendante de l'impact sur les droits de l'homme définissant et évaluant les impacts réels et potentiels de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement au Canada sur les droits de l'homme des travailleurs migrants.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Atkinson Foundation

Déclaration de conflit d'intérêts : Le GIR souhaite vous informer qu'il a une relation d'affaires avec le promoteur de cette proposition. En tout état de cause, nous estimons que cette relation affecte notre jugement et notre capacité à appliquer les critères de votre politique. Nous restons à votre disposition pour toute question relative à cette déclaration. Comme souligne l'auteur de la proposition, "les travailleurs migrants sont l'épine dorsale du système alimentaire canadien". Cependant, leurs conditions de travail et de vie sont souvent inacceptables, précaires et dangereuses, comme en témoignent divers reportages relayés par les médias au cours des deux dernières années. Par exemple, l'Alliance des travailleurs migrants pour le changement a documenté une série d'abus subis par les travailleurs migrants, notamment le racisme, la surcharge de travail, le vol de salaire, les logements surpeuplés et inadéquats, le manque de nourriture, d'eau chaude, de repos et d'équipements de protection individuelle. Pourtant, la découverte de violations graves des droits de l'homme et des droits des travailleurs dans le cadre des activités de la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise peut exposer cette dernière à des risques juridiques, opérationnels et de réputation importants, voire à un boycott et à un désinvestissement. L'adoption d'un code de conduite pour ses fournisseurs qui soit crédible, complet et conforme aux normes internationalement reconnues, permet d'atténuer ces risques, dans la mesure où l'entreprise s'assure du respect de ses politiques par le biais d'auditeurs indépendants reconnus. Elle doit également prendre des mesures pour identifier, évaluer et atténuer efficacement le risque lié à violation de ces droits de l'homme dans le cadre de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement. En , comme l'exigent les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les entreprises doivent mettre en place une procédure de diligence raisonnable, ainsi que des procédures pour traiter tous les impacts négatifs sur les droits de l'homme qu'elles peuvent avoir ou auxquels elles contribuent. Dans le cas de Metro, nous constatons que son code de conduite des fournisseurs, mis à jour en 2022, fait référence aux normes de l'Organisation internationale du travail (OIT), bien qu'il présente des lacunes importantes, notamment en ce qui concerne les pires formes de travail des enfants. Certaines questions cruciales pour les travailleurs migrants, telles que les coûts de recrutement, sont également absentes. En outre, les informations fournies par Metro sur la manière dont son code est appliqué sont insuffisantes et l'entreprise ne divulgue pas l'efficacité de ses systèmes de contrôle. Par ailleurs, pour s'assurer du respect de ce code, Metro s'appuie notamment sur l'auto-évaluation des fournisseurs, alors que la valeur et la crédibilité des codes de conduite sont étroitement liées au recours à des auditeurs indépendants qualifiés. Notons que Metro a initié en 2022 un processus visant à trouver une méthode efficace pour enquêter sur les conditions de travail des employés de ses fournisseurs, démontrant ainsi une ouverture à l'amélioration de ses pratiques. Néanmoins, compte tenu des faiblesses de son code de conduite des fournisseurs et du manque de clarté actuel des mesures prises pour en assurer le respect, nous croyons que la proposition est raisonnable, appropriée et dans l'intérêt des actionnaires. Un soutien à la proposition pourrait encourager la direction de Metro à s'orienter vers les meilleures pratiques. Enfin, la réalisation d'une étude d'impact sur les droits de la personne indépendante fait partie de tout processus de diligence raisonnable robuste et contribue à déceler, prévenir et atténuer les incidences négatives sur les droits de la personne associées aux activités et à la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise, ce qui ne peut que permettre de réduire les risques en matière de droits de la personne. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Costco Wholesale Corporation (COST)	DATE DE RÉUNION 2023-01-19 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2022-11-11
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 22160K105

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	1300
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	2400
000442088	Fonds Genus Global Alpha	2900

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Susan L. Decker	✓	✗
01.02	Élire Kenneth D. Denman	✓	✗
01.03	Élire Richard A. Galanti	✓	✗
01.04	Élection de Hamilton E. James	✓	✗
01.05	Élire W. Craig Jelinek	✓	✗
01.06	Élire Sally Jewell	✓	✓
01.07	Élection de Charles T. Munger	✓	✗
01.08	Élire Jeffrey S. Raikes	✓	✗
01.09	Élection de John W. Stanton	✓	✗
01.10	Élection de Ron M. Vachris	✓	✗
01.11	Élire Mary Agnes Wilderotter	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✓
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
05	Proposition d'actionnaire demandant la publication d'un rapport détaillant tous les risques et coûts connus pour l'entreprise causés par les politiques publiques adoptées ou proposées par les États qui restreignent sévèrement les soins de santé reproductive, ainsi que toutes les stratégies qu'elle peut employer pour minimiser ou atténuer ces risques.	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL POLITIQUE

Élire Susan L. Decker



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité d'audit. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL POLITIQUE

Élire Kenneth D. Denman



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président n'est pas un administrateur indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL POLITIQUE

Élire Richard A. Galanti



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il actuellement directeur financier de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Hamilton E. James		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire W. Craig Jelinek		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Sally Jewell		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
--------------------	----------------	------------------

Élection de Charles T. Munger



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est président de Daily Journal Corporation et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Jeffrey S. Raikes



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président n'est pas un administrateur indépendant. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de John W. Stanton



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est président de Trilogy International Partners et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Ron M. Vachris	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il actuellement directeur des opérations de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Mary Agnes Wilderotter	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est présidente de DocuSign Inc et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Le président n'est pas un administrateur indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de l'auditeur	✓	✓
Proposant : Conseil		

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 05

Proposition d'actionnaire demandant la publication d'un rapport détaillant tous les risques et coûts connus pour l'entreprise causés par les politiques publiques adoptées ou proposées par les États qui restreignent sévèrement les soins de santé reproductive, ainsi que toutes les stratégies qu'elle peut employer pour minimiser ou atténuer ces risques.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Arjune Capital

La question de l'accès aux soins de santé reproductive, en particulier la contraception et l'avortement, est un enjeu social majeur aux États-Unis. En avril 2022, La Presse rapportait que selon le Guttmacher Institute, une organisation américaine pro-choix, 108 lois restreignant l'accès à l'avortement ont été adoptées dans 19 États américains en 2021. En 2022, 1 885 dispositions sur les droits sexuels et la santé reproductive étaient à l'étude dans 46 États, à la date du 24 mars. Puis, le 24 juin 2022, la Cour suprême des États-Unis a invalidé l'arrêt Roe v. Wade, qui avait légalisé l'avortement dans tout le pays en janvier 1973. Cette décision controversée de la plus haute juridiction du pays renvoie aux États la responsabilité de légiférer sur le droit à l'avortement. Ses effets ne sont pas fait attendre. Selon une compilation du Monde, en novembre 2022, 18 États interdisent ou sont en train d'interdire l'interruption volontaire de grossesse (IVG), tandis que 5 États restreignent ou sont en train de restreindre ce droit. L'avortement est resté légal dans plus de vingt États. À la suite de l'adoption ou de la proposition de restrictions aux droits sexuels et à la santé génésique des femmes, et de l'abrogation de l'arrêt Roe v. Wade, de nombreuses manifestations ont éclaté aux États-Unis pour défendre l'avortement et les droits des femmes. Bien qu'il s'agisse d'une question très controversée, de nombreuses entreprises américaines ont

ont pris publiquement position sur cette question et soutenu le droit des femmes à l'avortement. Nombre d'entre elles se sont engagées à faire en sorte que leurs employées aient accès à l'avortement quel que soit leur lieu de travail, par exemple en remboursant les frais de déplacement. Parmi elles, on trouve Airbnb, Amazon, Apple, Bloomberg, Citigroup, Disney, JPMorgan Chase, Levi Strauss, Microsoft, Salesforce, Starbucks, Tesla, WPP et Yelp. Pour sa part, Gucci a déclaré que "l'accès aux soins de santé reproductive est un droit humain fondamental", tandis que Match, Bumble et Hewlett Packard prévoient de prendre en charge les médicaux, en plus des frais de déplacement. Enfin, Lyft et Uber se sont engagés à payer les frais juridiques de leurs chauffeurs qui seraient poursuivis en vertu de lois anti-avortement pour avoir aidé des femmes souhaitant avorter. Bien que la proposition des actionnaires aborde un sujet sensible, nous considérons qu'il est toujours pertinent et raisonnable pour l'entreprise d'évaluer les risques et les impacts associés aux lois étatiques restreignant les soins de santé reproductive, tels que l'embauche, la rétention et la productivité des employés. Étant donné que l'entreprise exerce ses activités dans la plupart des États américains, il serait intéressant de savoir, par exemple, si elle envisage des aménagements pour les employés qui souhaiteraient changer d'État et travailler dans l'un de ses magasins situé dans un État où l'avortement est légal. Nous estimons donc qu'au-delà de la question de l'avortement, la proposition aborde une question de capital humain et qu'il est dans l'intérêt des actionnaires que Costco publie informations complémentaires demandées, ce qui leur permettrait de mieux évaluer les risques auxquels l'entreprise est exposée en raison des nouvelles lois anti-avortement et la manière dont elle entend gérer. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Commercial Metals Company (CMC)	DATE DE RÉUNION 2023-01-11 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2022-11-14
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 201723103

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442029

Genus Fossil Free CanGlobe Equity fund

28200

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Approuver l'élection échelonnée de l'administrateur : Peter R. Matt.	✓	✓
01.02	Approuver l'élection échelonnée du directeur : Sarah E. Raiss.	✓	✗
02	Approuver la nomination du cabinet d'audit : Deloitte & LLP.	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres.	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Approuver l'élection échelonnée de l'administrateur : Peter R. Matt.

Proposant : Conseil

CONSEIL	POLITIQUE
✓	✓

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Approuver l'élection échelonnée du directeur : Sarah E. Raiss.

Proposant : Conseil

CONSEIL	POLITIQUE
✓	✗

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Approuver la nomination du cabinet d'audit : Deloitte & LLP.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Des droits à l'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque lié à la détention d'actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.